



LES DOUANES D'AZERBAÏDJAN EN VISITE AU SÉNÉGAL
Des accords scellés pour un renforcement de capacités

N° 54 • Août 2016

Douanes

Revue semestrielle des Douanes sénégalaises

Dakar accueille les Douanes du monde autour du numérique



KUNIO MIKURIYA, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OMD

«Les participants, à la Conférence sur les TI à Dakar, sont très satisfaits»



LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC ILLICITE DE STUPÉFIANTS
Un combat permanent en Douane



Bureau Veritas, un monde d'expertise et une société au cœur des marchés.

Le Groupe Bureau Veritas propose une gamme étendue de services spécialisés dans les domaines de la certification, de l'évaluation de conformité, de la formation et du conseil.

Présent dans 140 pays avec un réseau de plus de 1 000 bureaux et 340 laboratoires regroupant plus de 52 000 collaborateurs, le Groupe conjugue ainsi la maîtrise des spécificités des différents secteurs d'activité et la connaissance des marchés globaux et locaux.



Marine



Inspection
& Verification en Service



Industrie



Matières Premières



Construction



Certification



Biens de Consommation



Services aux Gouvernements
& Commerce International



Bureau Veritas Sénégal

VDN X Ancienne Piste - Mermoz Pyrotechnie

BP 592 - DAKAR

Tél. : 00 221 33 865 12 20

Fax : 00 221 33 864 05 72

Email : bvdakarmail@bureauveritas.com



**BUREAU
VERITAS**

Move Forward with Confidence *

S O C O C I M I N D U S T R I E S

Près de **70 ans** d'expertise au service de la construction



2009 / 35140



2010 / 39136



0333

**Seuls ciments certifiés Norme Européenne
en Afrique de l'Ouest**



BP : 29 Rufisque, Sénégal - Tél : 33 839 88 60/61/88 • Fax : 33 839 88 99

E-mail : commercial@sococim.sn



QUALISER

La Différence par l'Expérience



MEDITERRANEAN SHIPPING COMPANY

Silver



Route Des Hydrocarbures, Hann-Bel-Air, DAKAR

Tél: 33 859 01 01

TOM

TERMINAL DES OPERATIONS MARITIMES S.A



Silver

1^{ER} PORT SEC D'AFRIQUE DE L'OUEST CRÉÉ EN 2008

Service livraison/ Récupération 33 859 06 10 - email: livraison@tom.sn

T.O.M - Routes des hydrocarbures - Dakar Bel-Air - Tél: 33 859 06 06 - tom@tom.sn





SOMMAIRE



DEVENIR MEILLEUR POUR MIEUX SERVIR

BLOC DES MADELEINES, Boulevard
de la république X Av. Peytavin
B. P 4033 Dakar
Tél : +221 33 839 00 00
Fax : +221 33 821 48 84
E-mail : revuedouanes@douanes.sn

PRESIDENT COMITE DE REDACTION
Papa Ousmane GUEYE

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Papa Amadou Gamby DIOP

COORDINATION
Comité de Rédaction
de la Revue
des Douanes Sénégalaises

REDACTEUR EN CHEF
Ballé PREIRA

CONCEPTION
SECRÉTARIAT DE REDACTION
Mamadou BA

INFOGRAPHIE
Abdoulaye FAYE

REPORTAGE PHOTO
Cheikh Tidiane DIAGNE
Ndèye SARR

Ont collaboré à ce numéro :
Ciré BA
Ousmane COUNDOUL
Mamadou Alpha DIENG
Abdou DIEYE
Ibrahima FAYE
Serigne Mbacké Guèye
Magor MBAYE
Issa NDIAYE
Ndeye Fatim SECK
Alioune SAMB
Pierre SYLVA

*Une publication du Bureau des
Relations publiques et de la
Communication de la Direction
générale des Douanes*

RÉGIE PUBLICITAIRE
EDIPUB : 2, Rue Vincent – Dakar

IMPRIMERIE
La Rochette - Dakar

7 Editio

Maintenons l'effort pour des performances
encore plus importantes

10 Vie de la Douane

26 agents reçoivent
la médaille d'honneur de la
Douane le 04 avril 2016

12 Vie de la Douane

Dakar, capitale des
Douanes du monde
autour du numérique

28 Actu Douanes

Les Douanes
d'Azerbaïdjan
en visite au Sénégal

32 Actu Douanes

Des Inspecteurs des Douanes
à l'Ecole des Officiers de la
Gendarmerie Nationale

42 Coopération

Banjul a abrité la 8^{ème} réunion
bilatérale entre les Douanes
sénégalaises et gambiennes

50 Etudes et Réflexions

La lutte contre le trafic illicite de stupéfiants,
un combat permanent en Douane

58 La lettre du mutualiste

Une Mutuelle de Solidarité

60 Sports

L'As Douanes, sur le toit du Basket
et frôle la descente au football, en ligue 1

62 Sports

Lieutenant Bara THIAM :
La saga d'un Président de
ligue, Gabelou



DERNIÈRE MINUTE Don de sang à la Direction Générale des Douanes



Une journée de don de sang a eu lieu, le mercredi 10 août 2016, au Bloc des Madeleines, en présence des autorités des Douanes. Cette action est motivée par une volonté d'alimenter la banque de sang du Centre de Transfusion sanguine. Pour le Coordonnateur de la Direction générale des Douanes, Moctar Kettani DOUCOURE, représentant le Directeur général, cette journée représente une partie intégrante de la dimension sociale de la Douane. Il décrit cette activité comme « un acte de haute portée civique ».

M. DOUCOURE a informé que le Directeur général des Douanes, Monsieur Papa Ousmane GUEYE, a décidé d'étendre cette action au niveau national pour les années à venir. Une journée nationale de don de sang durant laquelle tous les agents des Douanes auront l'opportunité de participer à cet acte noble qui peut sauver des vies. Cet engagement citoyen s'est illustré au Bloc des Madeleines à travers le don de sang des hauts responsables de l'Administration douanière en passant par les agents, le personnel civil et les élèves de l'Ecole des Douanes.

N. F. SECK



ATAC



SuperMarché

les moins chers de Dakar !

ATAC POINT E

Point E Amitié

Tél. 33 825 62 33 - 77 651 56 02

Du lundi au samedi de 8h à 22h

Le dimanche de 9h à 13h

ATAC BOURGUIBA

Av. Bourguiba face ISRA

Tél. 33 864 17 70 - 77 643 02 20

Du lundi au samedi de 8h à 22h

Le dimanche de 9h à 13h

ATAC DAKAR HÔTEL DE VILLE

Face à L'Hôtel de Ville

Tél. 33 821 63 69 - 77 567 35 59

Du lundi au samedi de 8h à 22h

Le dimanche de 9 à 19h

ATAC RUFISQUE

Km 7,5 Route de Rufisque

Tél. 33 832 92 85 - 77 648 76 29

Du lundi au samedi de 8h à 20h

Le dimanche de 9h à 13h

Moins cher tout le temps!



ATAC
SuperMarché



LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



• Par **Papa Ousmane GUEYE**
Directeur général des Douanes

Le premier semestre de l'année 2016 a été particulièrement marqué par la tenue à Dakar du 1^{er} au 3 juin de l'Édition 2016 de la Conférence/Exposition de l'Organisation mondiale des Douanes. La rencontre, de l'avis du Secrétaire général de l'OMD et des 750 participants venus de 70 pays a connu un franc succès à tout point de vue. La cérémonie d'ouverture présidée par le Ministre Directeur de Cabinet du Chef de l'Etat, les plénières, les tables-rondes, les ateliers et l'animation des stands ont été à la hauteur des attentes.

C'est le lieu ici de remercier les plus hautes autorités à commencer par Son Excellence Monsieur le Président de la République, le Premier Ministre et son gouvernement, notamment le Ministre de l'Economie des Finances et du Plan, le Ministre délégué chargé du Budget, le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur qui n'ont ménagé aucun effort pour la bonne tenue au pays de la Teranga de cet événement d'envergure mondiale.

Nos remerciements vont également à l'endroit de tous les agents de l'Administration des Douanes pour leur abnégation, aux collègues des autres administrations ainsi que les membres du Secteur privé qui ont brillamment joué leur partition.

Cet évènement qui s'est tenu pour la première fois en Afrique de l'Ouest et du Centre, a réuni les acteurs clés du Commerce international autour du thème : « Douane numérique : améliorer la connectivité-comblant le fossé ». Ainsi, l'honneur a été donné à notre pays, durant trois jours, de servir de lieu de partage, d'échanges, de réflexion et d'information pour des acteurs et des professionnels des nouvelles technologies relevant du Secteur public comme du Secteur privé sur toutes les questions de Technologies de l'Information en relation avec le volet douanier du commerce international.

A l'instar de la Communauté douanière internationale, les Douanes sénégalaises furent confrontées à l'équation de la sécurisation de la chaîne logistique malgré une insuffisance des ressources humaines et face à une augmentation des flux commerciaux. Pour relever ce défi, il a été fait recours à l'outil informatique et au numérique de façon générale. Le Sénégal a très tôt fait une option forte sur le numérique pour la simplification et l'allègement des procédures douanières. L'Administration des Douanes utilise aujourd'hui de manière efficiente le numérique dans ses relations avec les usagers afin d'assurer une correcte informa-

tion et une amélioration du climat des affaires.

Il s'agira après la prouesse de l'organisation coordonnée de cette conférence internationale de maintenir l'effort dans l'application de la réglementation, l'amélioration de l'exécution du service, la lutte contre la fraude et les trafics illicites, le renforcement de la collecte des recettes indispensables au Budget de l'Etat et au bien-être de nos concitoyens, le soutien aux opérateurs économiques, créateurs de richesses. Cela passe par une formation initiale et permanente pour avoir des ressources humaines de qualité afin de mieux rationaliser les ressources financières, matérielles et techniques. Notre travail étant encadré par des outils de pilotage à savoir le Plan stratégique 2014-2017 et le Contrat de performance pour la période 2015-2017, il s'agira de mieux s'adosser à ces documents qui nous valent déjà des résultats encourageants. Le deuxième semestre qui commence appelle de tous et de chacun d'entre nous des sacrifices accrus au service de l'Etat, des entreprises et de nos concitoyens.

En avant ! ■

Maintenons l'effort pour des performances encore plus importantes

CITYSEN



Centre commercial Sea Plaza, Centre commercial Dakar City,
Galerie Salm, Ponty Avenue Georges Pompidou, Saly.

Tél : +221 33 832 11 30



Présentation de notre entreprise :

Philip Morris Manufacturing Senegal (PMMSN) est une société affiliée à Philip Morris International (PMI), la plus grande société de tabac au monde, dont les produits sont commercialisés dans environ 180 pays. Le Sénégal abrite l'unité de production et le siège régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Cette usine, dont le financement s'élève à 19 milliards de FCFA, a permis la création de plus de 400 emplois directs et indirects et le renforcement du tissu industriel sénégalais.

L'usine produit des cigarettes pour l'approvisionnement du marché local et sous régional

Dénomination :
Philip Morris
Manufacturing Sénégal Sarl

Dirigeant :
Philippe Van GILS

Secteur d'activité :
Industrie du Tabac

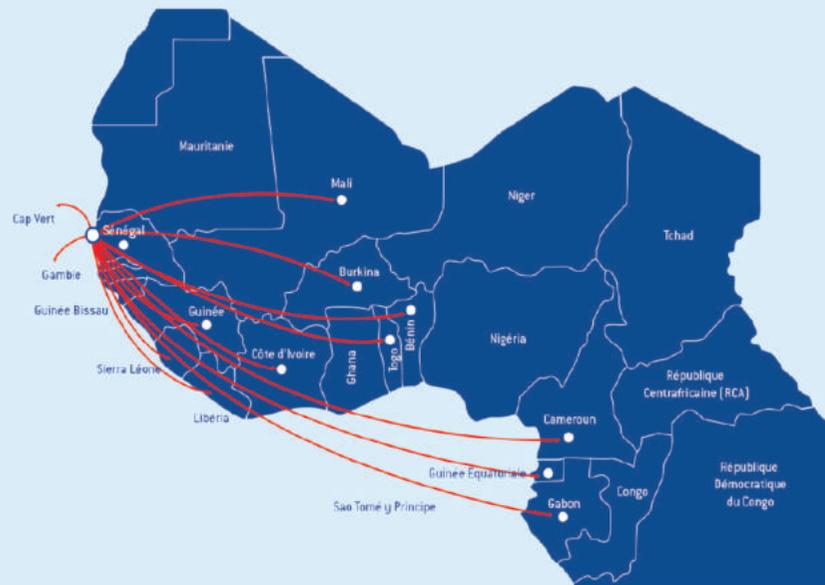
Adresse complète :
Siège Social : Km 11,5
Bd du Centenaire
de la Commune - Dakar

Bureaux :
Route de l'aéroport x Rue Ng 96
Zone 16 Ngor - Almadies

Téléphone :
+221 33 859 7878

Fax :
+221 33 859 78 77

Site Internet :
www.pmi.com



Création d'emplois

À travers l'implantation de son bureau régional et de son usine à Dakar, Philip Morris International a permis la création de près de plus de 400 emplois directs et indirects, offerts à des professionnels nationaux et de la sous-région.

Perspectives de carrière

Tout au long de leur carrière au sein de l'entreprise, les employés bénéficient d'un plan de développement personnel, auquel s'ajoutent divers programmes de formation. Ce dispositif d'accompagnement favorise l'atteinte des objectifs de qualité, d'innovation et de performance de Philip Morris International.

Responsabilité Sociale

Projet des Niayes

Durant l'année 2014, notre société, en partenariat avec l'ONG LEAD Afrique Francophone, a accordé un financement de \$ 200 000 pour la réalisation du « Projet des Niayes ». L'objectif global de ce projet consistait à contribuer au processus d'autonomisation de 1000 femmes maraichères, à travers la fourniture d'équipements d'irrigation, la formation aux meilleures techniques culturales et un accompagnement dans la valorisation et la commercialisation des produits agricoles.

Lutte contre Ebola

L'épidémie de maladie à virus Ebola a sévèrement touché la Guinée Conakry, la Sierra Leone et le Libéria. Face à ce fléau, Philip Morris International, en partenariat avec l'ONG CARITAS SÉNÉGAL, a décidé d'apporter un soutien matériel à chacun de ces pays, à travers l'accord d'une subvention de \$ 300.000 destinée à l'achat d'ambulances et de pick-up.

Education

Nous avons également initié un projet de réhabilitation d'infrastructures scolaires dans le village de Kpèbo (région du Bélér), situé à 320 d'Abidjan. Ce projet devrait permettre l'accès à l'éducation des populations issues de cette région rurale.



Dimension multiculturelle et conviviale

L'organisation possède un bon équilibre du ratio homme/femme, aussi bien à l'usine, où les femmes occupent des postes techniques de responsabilité, qu'au niveau du bureau régional. Cela dans un environnement multiculturel et un espace de travail convivial. Ainsi, Philip Morris International a doté chacun de ses deux sites au Sénégal (Ngor et Pikine) d'une cantine et d'une infirmerie assurant les premiers soins et prescriptions. Des minibus assurent également le transport des différentes équipes de production.



PHILIP MORRIS
MANUFACTURING SENEGAL





04 AVRIL 2016

26 AGENTS REÇOIVENT LA MEDAILLE D'HONNEUR DE LA DOUANE

Le Sénégal a célébré le lundi 04 avril 2016 le 56ème anniversaire de son accession à la souveraineté internationale avec comme thème : « Forces de Défense et de Sécurité face aux défis sécuritaires ». Dans le cadre de la célébration de l'indépendance, l'Administration des Douanes a organisé une cérémonie de décoration à l'Ecole des Douanes. C'est le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan accompagné de celui du Budget qui a présidé la cérémonie.



Amadou Ba, Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan présidant la cérémonie de remise de médaille. A ses côtés, Birima Mangara, ministre délégué chargé du Budget et Papa Ousmane Guèye, DG des Douanes

Après le défilé auquel l'Administration des Douanes a participé de manière fort remarquable, 26 agents des Douanes ont vu leur mérite reconnu pour leur abnégation au travail, le don de soi pour la cause douanière et l'engagement pour la réalisation des objectifs. En effet, ces lauréats sont composés de deux inspecteurs, sept contrôleurs, quatorze agents de constatation et trois préposés des douanes qui ont été décorés à la médaille d'honneur pour les bons et loyaux services rendus à l'Administration. La cérémonie a débuté par les discours d'usage et il revenait d'abord à l'Inspecteur général d'Etat, Monsieur Papa Ousmane GUEYE,

Directeur général des Douanes de s'adresser à l'assistance. Il a rappelé le sens de cette manifestation qui

relève d'une tradition républicaine de décoration à la médaille d'honneur des agents qui se sont distingués



Le Ministre des Finances remettant une médaille à un récipiendaire...



... de même que le Ministre du Budget...



... le Secrétaire général du ministère des Finances...

dans leur travail avant de leur adresser ses vives félicitations. A son avis, l'Administration au regard de sa position stratégique aux frontières est interpellée, au même titre que les autres Forces de Défense et de Sécurité, pour jouer pleinement et dans une approche globale, sa légitime partition. Il dira que c'est tout le sens qu'il convient de donner au thème de cette édition : « **Forces de Défense et de Sécurité face aux défis sécuritaires** » qui les invite à donner une réponse commune et concertée face à ces enjeux. Il a, par ailleurs, pris l'engagement avec l'appui constant et précieux du Département des Finances de ne ménager aucun effort pour apporter toute la contribution positive de l'action de la Douane dans la stratégie nationale de lutte contre les nouvelles menaces d'ordre

sécuritaires qui renvoient notamment, au terrorisme, à la prolifération des armes légères et de petit calibre, à la recrudescence du trafic illicite des produits stupéfiants et de substances psychotropes. Prenant la parole, le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, Monsieur Amadou BA, a abondé dans le même sens. Il a déclaré que ce thème, au-delà de sa pertinence, est d'une brûlante actualité eu égard à la recrudescence des menaces sécuritaires de tous ordres. Avant de rappeler que les défis auxquels sont confrontés nos Etats posent la nécessité de créer une synergie d'actions impliquant globalement toutes les Forces. « A ce titre, il convient de souligner que le temps des actions isolées est révolu et que la voie du salut pour nos économies en voie d'émergence réside, en priorité, dans la sécurisation des

frontières nationales des espaces communautaires auxquels le Sénégal est partie intégrante », a-t-il conclu. En guise de rappel, pour prétendre à la décoration de la médaille d'honneur des Douanes, à titre normal, l'agent doit totaliser au moins quinze ans de service effectifs ou être distingué par des actes exceptionnels de dévouement et de courage dans l'exercice de ses fonctions. A titre hors contingent et à titre exceptionnel, peuvent être décorés, les agents des Douanes ayant fait preuve de détermination, de générosité et d'abnégation dans leur travail. La médaille d'honneur de la Douane peut être décernée également aux agents pour services rendus à l'Administration des Douanes. La traditionnelle photo de famille a clos la cérémonie.

*Abdou DIEYE
BRPC*



... le Directeur Général des Douanes...



... et le Coordonnateur de la DGD.



DAKAR, CAPITALE DES DOUANES DU MONDE AUTOUR DU NUMÉRIQUE

L'Administration des Douanes sénégalaises a accueilli, du 1er au 3 juin 2016, la Conférence/Exposition de l'Organisation mondiale des Douanes (OMD) sur les Technologies de l'Information (TI). Cet évènement s'est tenu pour la première fois en Afrique de l'Ouest et du Centre, réunissant les acteurs clés du commerce international autour du thème "Douane numérique: Améliorer la Connectivité- Comblant le fossé". Durant trois jours, environ 750 participants issus des administrations publiques, des universités et du Secteur privé ont échangé sur les enjeux actuels des TI dans la chaîne logistique internationale.

Le rendez-vous mondial sur la Douane numérique a démarré dans la matinée du mercredi 1er juin avec la cérémonie officielle d'ouverture à l'hôtel King Fahd Palace, sous la présidence du Ministre Directeur de Cabinet du Président de la République, Maître El Hadji Oumar YOUM, en présence du Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, chargé du Budget, M. Birima MANGARA, du Secrétaire général de l'OMD, M. Kunio MIKURIYA, du Directeur général des Douanes du

Sénégal M. Papa Ousmane GUEYE, du Vice-Président de la Région Afrique de l'Ouest et du Centre de l'OMD, du Directeur général des Douanes de la Côte d'Ivoire, M. Issa COULIBALY, du Directeur général des Douanes du Mali, M. Modibo Kane KEITA et de plusieurs autres autorités et invités.

Cette matinée d'ouverture a été l'occasion de rappeler l'importance de l'utilisation des TI par les Douanes notamment au niveau des frontières. "A travers l'interconnectivité, on peut améliorer le climat des affaires", a dit le Secrétaire général de l'OMD.

C'est pourquoi, il demeure convaincu que les Chefs d'Etat doivent s'appuyer sur ce levier pour renforcer la compétitivité de leurs économies. A ce titre, il s'est félicité du soutien apporté par Son Excellence Monsieur le Président Macky SALL à l'Administration des Douanes sénégalaises, qui par extension, honore toute la Douane mondiale. Cependant, des garde-fous doivent être aménagés pour éviter une utilisation négative du numérique par la criminalité organisée. Prenant la parole, le Directeur





général des Douanes sénégalaises, s'est félicité du choix porté sur le Sénégal pour accueillir cet événement mondial avant de faire un rappel historique sur l'usage de l'informatique dans l'Administration douanière. Et c'est pour dire que la Douane sénégalaise s'est résolument engagée dans un processus d'automatisation depuis 1990 à travers le Système GAINDE. Le Ministre Directeur de Cabinet du Président de la République, venu présider la cérémonie officielle, a d'abord remercié l'Organisation mondiale des Douanes (OMD) pour le choix porté sur le Sénégal pour la tenue de cette quinzième édition coïncidant par ailleurs avec l'Année de la Douane numérique. Poursuivant son discours, il a fait remarquer que " le développement et l'usage des TI participent à concilier les besoins de facilitation et les exigences de la sécurisation du Commerce international.

Une organisation parfaitement réussie

Les travaux se sont poursuivis et ont été agrémentés par des tables rondes autour des thématiques telles que l'interconnectivité, le

leadership, la communication, l'innovation, la formation et la gouvernance. Par la suite, plusieurs présentations techniques ont réuni des experts et les délégués, à travers des ateliers sur la rédaction de propositions de projets de TI, des pistes de recherche et des solutions informatiques diverses.

Près d'une cinquantaine de stands ont permis aux exposants de faire découvrir des solutions informatiques pointues destinées à améliorer les activités douanières. Un dîner de gala animé par l'artiste Youssou NDOUR et une excursion à l'île de Gorée ont donné un cachet culturel à la rencontre scientifique et technologique.

La Conférence/Exposition de Dakar a été une réussite dans tous les domaines, de l'avis des participants qui ont savouré ces moments de partage et d'échanges divers.

Pour sa part le Directeur général ainsi que le Coordonnateur des Douanes sénégalaises, M. Moctar Kettani DOUCOURE, ont exprimé toute la satisfaction de la famille douanière lors de la cérémonie de clôture. Le Secrétaire général de l'OMD est revenu sur l'importance des thèmes discutés et des solutions exposées. La Conférence 2016 sur les TI a vécu et le Sénégal a passé le relais à la Géorgie pour l'édition de 2017.

Ballé PREIRA et Ciré BA (BRPC)





LA DOUANE S'ENGAGE POUR LE NUMÉRIQUE

A l'instar de la Communauté douanière internationale, l'Administration des Douanes du Sénégal a célébré la Journée internationale de la Douane (JID) le 26 janvier 2016. Le thème de cette année portait sur « la Douane numérique : pour un engagement progressif ».



Selon l'Organisation mondiale des Douanes, l'expression «Douane numérique» fait référence au recours par la Douane à des systèmes ou activités automatisés ou électroniques contribuant à l'efficacité et à la coordination de ses opérations : mise en œuvre d'un système de dédouanement automatisé, d'un environnement de guichet unique et d'un système d'échange d'informations par voie électronique, le recours à des sites internet pour communiquer l'information et favoriser la transparence ainsi que l'utilisation de smartphones, entre autres. La Douane numérique : pour un engagement progressif » constitue une réalité au sein des Douanes sénégalaises tant du point de vue de la facilitation des échanges que des

contrôles allégés et efficaces. En effet, au plan de la facilitation et de la simplification des procédures, la Direction générale des Douanes s'est inscrite depuis bien des années dans un processus de modernisation de son action en vue d'offrir, dans la transparence, un service public de qualité à l'ensemble de ses usagers. Cela a commencé par l'informatisation du dédouanement avec l'avènement du système de Gestion automatisée des Informations douanières et des Echanges (GAINDE). Ce dernier permet de recevoir les déclarations en détail, de procéder à toutes les opérations de vérification pour le dédouanement des marchandises. Au fil des années, il a été amélioré à travers de nouvelles versions pour toujours répondre aux exigences du commerce international et à la satisfaction des usagers du service.

C'est dans ce sillage de la recherche perpétuelle d'un système performant que la Douane sénégalaise a, par la suite, entrepris un vaste chantier de dématérialisation des procédures douanières et des formalités. Ce processus de dématérialisation participe activement à la modernisation par le biais de l'automatisation et de la réduction progressive de l'utilisation du papier. Dès lors, il est aisé de comprendre l'option prise d'offrir aux usagers une plateforme de collecte électronique et de routage des documents de pré-dédouanement à travers ORBUS (collecte, routage et traitement électronique des documents de pré-dédouanement) développé par le GIE GAINDE 2000, partenaire stratégique de la Douane. Le GIE GAINDE 2000 a aussi développé la plateforme de paiement électronique des droits et taxes exigibles sur les



marchandises à travers le système dénommé CORUS.

CORUS est complétée par une autre application dénommée TICKET LIBERATOIRE et qui concerne le paiement électronique des autres frais de Douane.

Dans le même ordre d'idée de la facilitation, les Douanes sénégalaises ont recours aux contrôles non intrusifs à travers l'érection d'une Cellule SCANNER fonctionnant comme un bureau de douane en vue de réduire sensiblement le temps de passage.

Elle cherche aussi à instaurer le principe du guichet unique, la conformité au modèle de données de l'OMD.

Ainsi, les jalons allant dans le sens de l'interconnexion des systèmes informatiques douaniers et de l'assistance mutuelle administrative à l'échelle nationale, communautaire voire internationale sont posés.

Sur le même registre de facilitation, la Douane sénégalaise a beaucoup évolué au plan de la communication des actions du service en instaurant un site web www.douanes.sn qui diffuse l'information utile en temps réel et une application mobile qui permet de consulter l'information sur des téléphones sous android et Apple.

De même, une application web2sms permet à l'Administration des Douanes de communiquer de manière instantanée avec tous les agents actifs ou admis à la retraite en combinant les réseaux téléphoniques et Internet. Ce système a aussi permis de joindre plus de 32000 candidats lors du concours des Douanes 2015 en donnant des informations sur l'évolution du concours.

Mieux, la Douane a développé une application de Gestion des Régimes économiques douaniers (GRED) pour mieux prendre en compte des privilèges particuliers accordés aux entreprises, ambassades et organismes etc. Aussi, accorde-t-elle à certaines entreprises un Programme de Partenaires privilégiés (PPP) en leur permettant de bénéficier d'avantages tels que l'automatisme du Bon à enlever (BAE) dès l'enregistrement de la déclaration en détail.



Par ailleurs, la nécessité de facilitation n'a pas empêché l'Administration de s'acquitter avec efficacité de ses missions régaliennes. En effet, avec les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), les Douanes effectuent plus efficacement les contrôles et la surveillance grâce aux techniques de géolocalisation. Il s'agit de suivre les cargaisons en transit avec l'utilisation de balises fournies par le Groupement COTECNA – Modelsis dans le cadre du Programme de Vérification des Importations (PVI).

La COTECNA a d'ailleurs mis à la disposition de la Douane le Système informatisé d'Analyse du Risque (SIAR®) pour concilier la facilitation et la sécurisation. Parallèlement, la Douane sénégalaise vient de mettre en production son propre système d'analyse de risque dénommé TAMÉ (Traitement et Analyse de risque des Marchandises par voie Électronique). C'est une application qui, par le calcul du risque, permet le ciblage des transactions commerciales et l'orientation des déclarations vers des circuits de dédouanement appropriés. Le TAMÉ se nourrit des affaires contentieuses à travers les applications CERTIFICAT DE VISITE et FNID (Fichier national d'Informations et de Documentation). Si le module

CERTIFICAT DE VISITE permet de recueillir les informations relatives à la fraude sur les déclarations faisant l'objet d'une visite physique, le FNID embrasse un plus vaste champ en stockant toutes les informations sur la fraude et le renseignement douanier.

D'un autre côté, le numérique a permis à l'Administration de mieux suivre les recettes afférentes à certaines activités particulières telles la Gestion des Stocks de Produits pétroliers (GSPP) et la TVA suspendue.

L'application de la gestion des stocks des produits pétroliers permet de connaître en temps réel les stocks de produits pétroliers au Sénégal. L'application assure une sécurisation des recettes tirées du secteur des hydrocarbures par la maîtrise des quantités entrées et sorties des dépôts. Quant à l'application TVA suspendue, elle assure à la Douane un suivi régulier des montants dus dans le cadre du nouveau Code des investissements.

Cependant, tous les efforts fournis par la Douane seraient presque vains s'il n'existait pas une infrastructure réseau de qualité permettant de fédérer l'ensemble des applications d'une part mais aussi de connecter toutes les unités, d'autre part. Cela a été effectif grâce à l'étroite



VIE DE LA DOUANE



Le Directeur Général des Douanes remet le certificat de l'OMD à Alioune Dione, Directeur des Systèmes Informatiques Douaniers ...



... et la médaille d'honneur de la Douane à Mme Ndiaye Diouf

collaboration de la Direction du Traitement Automatique de l'Information (DTAI), de l'Agence de l'Informatique de l'Etat (ADIE), de la SONATEL et de CFAO technologies. Enfin, il convient de noter qu'il est aujourd'hui unanimement admis et reconnu que l'Administration des

Douanes du Sénégal est entrée de plain-pied dans l'ère du numérique. N'est-ce pas là, l'une des raisons qui a poussé l'OMD à lui confier l'organisation de sa prochaine Conférence/Exposition sur les Technologies de l'Information (TI). Ladite rencontre s'est tenue avec

succès du 1er au 3 juin 2016 à Dakar.

*Ousmane COUNDOUL
Contrôleur des Douanes*

Seyni Ndiaye LY

*Agent de constatation des Douanes
Direction des Systèmes informatiques douaniers (DSID)*

GMD LES GRANDS MOULINS DE DAKAR

JARGA VOLAILLE

ÉLEVONS EN TOUTE SÉRÉNITÉ

FINITION 40 KG

GRUPPO MIMRAN



MISSIONS

En Amont

- Evaluation périodique du potentiel Pétrolier du bassin sédimentaire;
- Promotion de ce potentiel auprès des compagnies pétrolières internationales;
- Participation avec ces compagnies à la mise en évidence de ce potentiel;
- Suivi technique et le contrôle des opérations pétrolières.

Aval

Porter les choix stratégiques de l'État sur les segments névralgiques de la filière Aval du sous secteur des hydrocarbures.

OBJECTIFS

- Contribuer à rendre le Sénégal autosuffisant en ressources énergétiques grâce à la découverte et à l'exploitation de gisements d'hydrocarbures liquides et gazeux;
- Sécuriser l'approvisionnement du pays en produits pétroliers et stimuler la libre concurrence.

L'ENERGIE POUR LA CROISSANCE





KUNIO MIKURIYA, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OMD

«LES PARTICIPANTS, À LA CONFÉRENCE SUR LES TI À DAKAR, SONT TRÈS SATISFAITS»

Alors que les travaux de la conférence/exposition de l'Organisation mondiale des Douanes (OMD) n'avaient pas pris fin, le Secrétaire général de l'OMD, Kunio Mikuriya nous a accordé un entretien. Et c'est pour revenir sur les raisons du choix de Dakar pour abriter ladite rencontre, l'utilité des Technologies informatiques dans les missions de l'Administration douanière, les relations entre les administrations douanières et le Secteur privé...entre autres sujets.

Revue des Douanes sénégalaises: Pourquoi avez-vous choisi Dakar pour cette conférence?

Kunio Mikuriya : Parce que Dakar c'est la terre de la Téranga. Je suis sûr que tout le monde apprécie l'hospitalité sénégalaise. L'autre raison essentielle est que la Douane sénégalaise a fait beaucoup de progrès ces dernières années en utilisant la Technologie informatique. En gros, c'est une vitrine. Au final, ce sont là essentiellement les deux raisons qui nous ont amenés à choisir Dakar. De plus, c'est la première fois qu'on organise cette conférence en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Quelle place les Technologies de l'Information doivent occuper dans l'activité douanière?

Aujourd'hui, comme nos partenaires du Secteur privé sont tous informatisés, nos administrations douanières doivent les accompagner. Ce que la Douane fait, c'est la gestion des risques basée sur les données et sur les informations. De ce fait, pour avoir accès à celles-ci, il est indispensable d'utiliser les Technologies informatiques. De plus, la Technologie est utilisée pour engager d'autres acteurs, d'autres services nationaux. Parce qu'aux frontières, ce n'est pas seulement la Douane. C'est donc dire que pour l'engagement progressif du Secteur privé et d'autres partenaires, l'utilisation des Technologies informatiques est indispensable.

Est-ce qu'il n'y a pas un risque numérique avec l'utilisation des Technologies de l'Information? Les Douanes maîtrisent-elles ces éventuels risques ?

Aucune entité n'est à l'abri du risque numérique. Mais le problème est qu'il faut évoluer pour y faire face. Cela dit pour contourner ce risque, il faut travailler avec le Secteur privé à l'utilisation de la solution technologique. Et c'est pourquoi, simultanément à cette Conférence, nous organisons des Expositions avec la présence de plusieurs vendeurs de Technologies informatiques pour ensemble avoir une solution au problème du risque numérique.

Ne craignez-vous pas que cette Technologie informatique soit utilisée de façon négative par la criminalité organisée?

Oui, exactement. Il y a des réseaux de la criminalité organisée qui utilisent par exemple le commerce électronique. Ils font usage du réseau électronique et la

chaîne logistique pour exploiter et faciliter leur commerce illicite. Il faut bien combattre ces réseaux criminels. La seule chose qu'on peut faire c'est de travailler davantage dans le domaine de la TI. Parce que les réseaux de la criminalité organisée sont doués en la matière. C'est en quelque sorte le jeu du chat et de la souris.

Vous avez choisi un certain nombre de





thématiques Communication, leadership, interconnectivité, innovation, gouvernance, formation. Pourquoi le choix de toutes ces thématiques?

Parce qu'aujourd'hui la TI, c'est une partie intégrante du Plan stratégique des Douanes. Par conséquent, pour bien gérer une administration douanière, ces thématiques sont indispensables. A travers l'optique de la TI, nous allons voir comment intégrer les données de technologies informatiques dans nos stratégies et comment on peut mieux être au service de l'Etat et du Secteur privé. C'est pour cela qu'on a inclus tous ces éléments.

La Douane numérique, est-ce une nouvelle Douane, cette douane du 21ème siècle?

C'est une douane évolutive parce que la Technologie évolue tout le temps. Les Douanes devraient toujours suivre cette évolution. C'est pour cela que le dialogue entre vendeurs de TI et Douanes est très important.

Quels sont, aujourd'hui, les mécanismes employés par les administrations douanières pour accorder une plus grande place au Secteur privé en vue d'assurer un véritable partenariat?

Il faut d'abord un dialogue entre la Douane et le Secteur en matière de TI. Le Secteur privé est un usager qui doit être connecté. Et cette connectivité ne peut se faire qu'à travers le dialogue entre Secteur privé et Douane. En plus, on peut, par le dialogue, améliorer ensemble la TI. La Douane a besoin de quelques spécificités surtout en matière de régulation tandis que le secteur privé a besoin d'un modèle de business. Il faut s'accorder à ne pas gêner les affaires. C'est pourquoi, dans la facilitation des échanges, il est nécessaire d'avoir la confiance en matière de TI employée par les deux entités. C'est pour cela que le secteur privé joue un rôle majeur dans l'utilisation des TI.

Mais, il y a un fossé entre les pays du Nord et ceux du Sud dans l'utilisation de cette TI, comment faire pour

combler ce gap, c'est justement même le thème de cette conférence?

Pour cela, l'échange d'information est nécessaire. On a besoin des données standardisées pour échanger des informations, communiquer, se connecter. L'OMD produit beaucoup de normes et d'outils pour standardiser des données qui sont échangées. Il faut bien adopter ces normes. D'ailleurs, la Commission de l'Union européenne (UE) a annoncé qu'elle va utiliser les outils de l'OMD pour pouvoir communiquer à l'extérieur de l'Union. Au-delà de l'UE, il y a beaucoup de mouvements, beaucoup d'efforts dans l'Afrique de l'Ouest, qui s'inspirent du modèle de développement de l'OMD surtout dans leur manière de communiquer.

Y-a-t-il des efforts pour l'Afrique en matière d'amélioration de la connectivité?

Oui au niveau national, mais aussi au niveau sous-régional, parce que nous travaillons avec beaucoup de communautés sous-régionales qui utilisent les modèles de l'OMD. Cette conférence est une occasion pour notre organisation de pouvoir réaliser la connectivité entre pays du Nord et du Sud. Il y a beaucoup de participants de la part des pays du nord qui sont très intéressés par la chaîne logistique globale. Il faut intégrer toutes les économies.

Au sortir de cette conférence, les participants n'ont pas pu s'accorder sur la définition claire du leadership. Pour vous, que retenir de la notion de leadership?

Non, je crois que le leadership, c'est la

capacité à inspirer et à exécuter la stratégie.

Maintenant que reprenez-vous de l'organisation de cette rencontre? Etes-vous satisfait?

Je suis satisfait parce que les participants sont très satisfaits. Parce qu'ils ont appris beaucoup de choses, ils m'ont confié avoir tiré beaucoup d'expériences des administrations douanières. Et puis, ils ont accès au marché de la TI.

D'autre part, le Secteur privé est également content en ce sens qu'il peut avoir un dialogue entre non seulement avec les administrations douanières nationales mais aussi internationales. On peut voir la tendance évolutive de la Douane pour arriver à savoir quelles sont les exigences et besoins afin de les remplir. C'est vraiment une stratégie gagnant-gagnant. A titre personnel, je peux témoigner du charme de ce pays. La plupart des participants découvrent pour la première fois ce pays et ont manifesté toute leur reconnaissance pour l'hospitalité sénégalaise.

*Propos recueillis par
Ballé PREIRA et Ciré BA*

PS : Le Secrétaire général de l'OMD a officiellement adressé, le 5 juillet dernier, une lettre au Directeur général des Douanes pour le remercier ainsi que toute l'Administration des Douanes et l'Etat du Sénégal pour l'organisation parfaite de la Conférence qui a connu un succès retentissant au plan mondial. Il a également remercié tous les participants, intervenants, sponsors et exposants qui ont permis la réussite de la conférence.



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA

DOUANE



LA DOUANE À l'ère du numérique

Pour une plus grande efficacité, le Numérique va occuper une place de plus en plus importante dans l'activité douanière. La Journée internationale de la Douane 2016 a d'ailleurs été dédiée à la question.

P principale pourvoyeuse de recettes aux caisses de l'Etat, la Douane ne cesse d'explorer les pistes pour une meilleure efficacité. C'est ainsi que ces dernières années, le numérique a fait son entrée dans les procédures. Pour donner un élan plus efficace, l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) a consacré le thème de la Journée internationale de la Douane Edition 2016 à la question du numérique. *«La douane numérique : pour un engagement progressif»*. Parlant des avantages du numérique dans l'exercice de leur fonction, le Directeur Général M. Papa Ousmane Guèye estime que l'ère du numérique a révolutionné la manière de travailler des Administrations, en particulier celle des Administrations douanières. *«L'Administration des Douanes du Sénégal s'est, en effet, déjà inscrite depuis quelques décennies, dans un processus de modernisation par le biais de l'automatisation et de la réduction de l'utilisation du papier. Notre plus grand chantier a été ces dernières années la dématérialisation des procédures et des formalités douanières, qui autorise et encourage la production des documents électroniques en lieu et place des documents en version papier. Grâce aux technologies de l'information et de la communication, l'Administration des Douanes du Sénégal s'est engagée à offrir aux usagers un ensemble de services permettant la facilitation et la simplification des procédures douanières, conformément aux dispositions de la Convention de Kyoto révisée»*, a-t-il salué.

Mais qui dit aujourd'hui numérique, évoque forcément la dimension sécuritaire, un volet que la Douane prend très au sérieux.

«Consciente des défis et enjeux sécuritaires, l'Administration des Douanes sénégalaises est en train de déployer des solutions informatiques qui permettront de mieux faciliter le démantèlement des filières internationales caractérisées par une diversification de leurs activités criminelles : trafic de stupéfiants et de tabac, contrefaçon, financement des réseaux terroristes, etc.», a assuré le Directeur Général.

Des attentes de plus en plus importantes...

Même si les avancées sont remarquables notamment dans la dématérialisation des procédures, force est de reconnaître que rien ne sera de trop eu égard aux nombreuses attentes placées en la Douane. Présidant la cérémonie d'ouverture, M. Brima Mangara, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, chargé du Budget en a fait un petit rappel. *«La réussite du PSE dépend notamment des performances douanières en matière de mobilisation des recettes et de sécurisation de l'Economie nationale»*, a-t-il rappelé.

Non sans se réjouir des résultats encourageants dans la lutte contre la fraude, ainsi que dans les actions mises en œuvre pour contrecarrer l'introduction dans le territoire national de produits stupéfiants, de substances psychotropes, de produits de piraterie et de contrefaçon.

Selon le responsable du Budget, le gain déjà capitalisé par l'Administration des Douanes dans le domaine informatique, doit être conservé par les efforts d'ajustement et d'adaptation aux exigences et enjeux d'un monde marqué par d'importantes mutations. *«Il faut apporter une attention particulière aux innovations visant à améliorer les procédures douanières et à offrir des instruments prévisibles et transparentes, capables d'accompagner la marche de notre pays vers l'émergence économique»*, a souhaité M. Mangara.

Pour saluer le travail déjà accompli, plusieurs dizaines d'agents et partenaires de la Douane ont été décorés à la médaille d'honneur de la Douane et au certificat de mérite de l'Organisation mondiale des Douanes. Dans le même sillage, s'est tenue une exposition avec des stands de l'Administration des Douanes et de ses principaux partenaires pour mettre en exergue le concept de Douane numérique avec ses multiples applications au service de la modernisation du service.

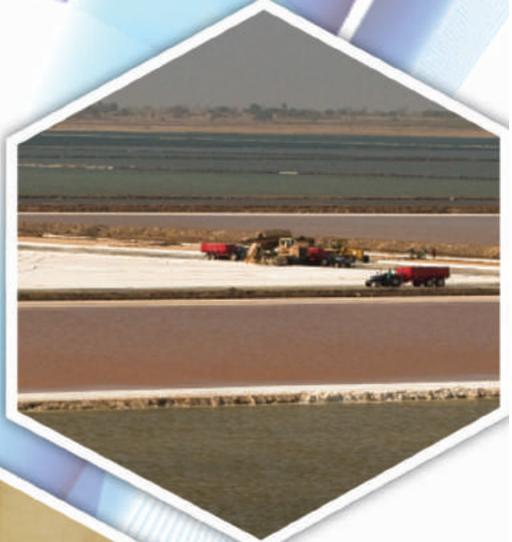
Groupe Salins



Les Salins du Sine Saloum

Sénégal

La Société Nouvelle des Salins du Sine Saloum (SNSSS) est spécialisée dans la production de sel et exploite depuis un siècle un salin d'eau de mer à Kaolack sur la rive Sud du Saloum.



L'exploitation produit environ 250 000 Tonnes de sel par an qui après iodation et ensachage est vendu au Sénégal et dans les pays de la sous région (Afrique de l'Ouest et centrale)



Directeur Général : Guy Deschamps
Directeur Général Adjoint : Alain Bossuyt

Société Nouvelle des Salins du Sine Saloum
Diorhane, BP200, Kaolack, Sénégal
Tél : + 221 33 941 19 04
Mail : salins@sinesaloum.net



«GOUVERNANCE» ET «FORMATION» ADMINISTRATIONS DOUANIÈRES ET SECTEUR PRIVÉ TRACENT LA VOIE

A l'occasion de la Conférence de l'Organisation mondiale des Douanes (Omd), les participants se sont penchés, sur les thématiques de «Gouvernance» et de «Formation». Diagnostiquant en profondeur les deux notions, les panélistes ont gratifié au public d'importantes expériences pouvant inspirer leurs homologues douaniers et partenaires du Secteur privé.

A travers la thématique de la Gouvernance, les participants ont planché sur la préoccupation fondamentale: Comment s'assurer, aujourd'hui comme demain d'une utilisation efficace, appropriée et acceptable de la Technologie de l'information (TI) au sein des organisations ? Comment évaluer, orienter et surveiller l'usage qui est fait de la TI ? Il s'est agi de savoir ce que les organisations peuvent faire en matière d'utilisation de la TI pour remplir leurs dispositions légales, réglementaires et éthiques.

Dans ce cadre, la Slovénie a fait part d'un système permettant de communiquer avec les clients. A travers cet outil, les clients peuvent faire leurs déclarations par la voie postale. Le modèle de la Slovénie est important à plus d'un titre en ce sens qu'il entraîne une collaboration entre le service postal et celui douanier. "Notre service postal est important pour nous. Des accords sont noués pour fournir des services simplifiés", a expliqué Marjan Osvald, Directeur du service du Courrier international, Responsable, Opérations postales internationales de la République de Slovénie. De son côté, Yahya Moosa Al Maimani, Directeur de programme Modernisation et automatisation douanière, Direction générale des Douanes, Police royale d'Oman a fait savoir que la Direction générale s'inscrit dans le cadre de la Police Royale (stupéfiants, contrebande...). Revenant largement sur la centralisation des données, le Colonel Yahya a expliqué que son administration a réussi à se débarrasser du papier. Cette notion de gouvernance épouse une autre forme en Afrique du Sud. Dans ce pays, c'est à travers un Comité de pilotage que des priorités sont établies, des risques sont identifiés pour fournir une bonne gouvernance financière. Ainsi, elle

permet avant le déploiement d'un système, une période d'essai avec le Secteur privé. De plus, des unités examinent le retour d'informations venant des clients. Et il appartient ainsi à l'Administration douanière d'améliorer progressivement les obstacles identifiés. La gouvernance au sein des Administrations passera inéluctablement par la formation. Conscient que "la technologie de l'information progresse chaque jour davantage et les connaissances ainsi que la formation jouent un rôle essentiel pour continuer à s'adapter aux changements avec souplesse", les participants au panel "Formation" se sont attelés à ressortir "les principales compétences requises à cet égard, de la manière dont les douanes peuvent former leur personnel à la TI et de l'utilisation de la TI aux fins de la formation".

A ce titre, dans un environnement technologique évolutif caractérisé par un énorme volume d'échanges, des menaces de toutes sortes, une question est largement revenue : comment assurer la formation du personnel de l'Administration douanière ? La réponse est nette. L'OMD dispose de bibliothèques, de cours en





VIE DE LA DOUANE



ligne. Dans tout cela, les médias et réseaux sociaux doivent-ils constituer un atout ou un obstacle ? Ils constituent une opportunité à saisir par les administrations douanières. Il faut, a dit Julian Payne, Directeur Product Marketing Delarue, utiliser les réseaux sociaux pour se rapprocher du public. Dans un style simple elle recommande de définir une stratégie globale de communication avant de choisir son réseau social. Et de continuer : "il faut réfléchir sur les plateformes les plus importantes, envoyer des messages clairs, être à l'écoute et veiller à l'interaction, mettre les informations en temps réel, utiliser les réactions des personnes populaires pour influencer le public, prévoir des possibilités de poser des questions". Mais tout cela nécessite, a-t-elle reconnu, une équipe internet d'où l'intérêt de mener une formation pour le

personnel. Elle ne manque pas de confier l'existence d'un "assistant virtuel"(machine), une sorte d'outil intelligent qui répond aux questions des clients qui achètent sur Internet. Gilles Beugre, Directeur TI en Côte d'ivoire a mis l'accent sur la nécessité de s'adapter aux changements avec souplesse. Expliquant les deux piliers sur lesquels fonde l'administration douanière ivoirienne (information et formation), il retrace les différentes étapes de la stratégie mise en place(identifier les technologies, faire des choix en tenant en compte le plan de modernisation de l'Administration, application).

Ciré BA



Le meilleur de l'assurance au meilleur prix.

SAHAM
Assurance Sénégal

f Saham assurance Sénégal
www.sahamassurance.sn





LEADERSHIP ET INNOVATION POUR AMÉLIORER L'ACTIVITÉ DOUANIÈRE

AVOIR UNE MENTALITÉ DE LEADER POUR GÉRER LES RISQUES

Dans le cadre de la Conférence/Exposition sur les Technologies de l'Information de l'Organisation mondiale des Douanes(OMD), les Administrations douanières se sont penchées également sur les questions de leadership et d'innovation le jeudi 2 juin. Des tables-rondes où les différents intervenants ont, à travers un diagnostic profond, partagé des modèles de leurs administrations.



Pour enrichir la rencontre de Dakar, les participants se sont attelés à discuter des stratégies à mettre en place pour gagner une position privilégiée. Les différents intervenants dans une Table-ronde sur "le leadership" se sont accordés sur la nécessité d'avoir une mentalité de leader pour pouvoir gérer les risques. Il s'est agi de réfléchir sur les actions à développer devant permettre aux douaniers de développer un leadership aux frontières. A cet effet, il ya lieu, ont-ils reconnu, de "copier sur l'Organisation mondiale des Douanes, de prêcher la parole de la modernisation, de demander une assistance technique, d'être plus proactif".

Comprenant que le leadership ne peut se faire sans un partage de connaissances, la Douane

senégalaise a expliqué comment elle a aidé le Burkina Faso à s'inspirer du système GAINDE. Il faut, a dit le modérateur de la Table-ronde sur le leadership, travailler à des relations de partenariat avec le secteur privé. C'est pourquoi, un certain nombre de réformes ont été encouragées pour améliorer les capacités d'intervention du Secteur privé parmi lesquelles la formation, la participation de tous les niveaux de l'Administration douanière, des réformes infrastructurelles et éducatives... Les participants ont souligné que la Technologie de l'Information est un outil permettant d'atteindre les objectifs fixés avec le Secteur privé. C'est dans ce cadre que des structures facilitant une participation du Secteur privé tels que le Forum fiscal et le Conseil consultatif douanier ont été développés.

Au cours de la Table-ronde, une interrogation a particulièrement attiré l'attention des intervenants: comment le leadership peut motiver la gestion coordonnée des frontières?

Au-delà de la qualité des réponses, le Secrétaire général de l'OMD, Kunio MIKURIYA, est d'avis que les Administrations douanières ont besoin d'un dialogue constructif avec le Secteur privé pour un véritable leadership.

Malgré la richesse des débats, les participants ne sont pas arrivés à une définition consensuelle de la notion de leadership. Ce qui pousse le coordonnateur de la Direction générale des Douanes Sénégalaises, Moctar Kettani DOUCOURE à dire que : "c'est un processus qu'il faudra améliorer, on ne parvient pas à mettre un contenu mais avec l'appui de l'OMD et du Secteur privé on



VIE DE LA DOUANE

arrivera à définir ladite notion.”

Au-delà de la question du leadership, les Administrations douanières ont planché également sur la question de l’innovation. Les exposants ont proposé des modèles d’innovation permettant de lutter contre la fraude. A ce titre, il a été fait cas d’un modèle d’identification, de capture et de partage d’informations.

L’innovation, ce n’est pas seulement la Technologie. A cet effet, la Douane australienne a expliqué le modèle ayant abouti à une fusion entre le Département immigration et la Douane pour gérer les frontières, gérer les flux de marchandises et de personnes. Ainsi, elle a démontré que ladite fusion a permis de ne pas séparer la personne de la marchandise.

Cependant, le coût de l’innovation a occupé une place centrale. Il a été établi que l’innovation n’est pas chère si un certain nombre de choses sont déclinées. C’est pour cette raison qu’il a été recommandé de ne pas être dans une situation de monopole de fait, ce qui, ont –t-ils dit, rendrait difficile la capacité d’innovation.

Ciré BA



SOLUTIONS DES MOTS CROISÉS

I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	
1	S	O	M	M	A	T	I	O	N	S
2	O	R	B	I		E	D	I	T	E
3	U	N	A	N	I	M	E	S		C
4	S	I		O	L	P		E	C	U
5	D	E	C	R	I	E	R		I	R
6	O	R	N	A		S	E	R	V	I
7	U	E		T	I		M	O	I	S
8	A	S	S	I	S	T	E		L	E
9	N		T	O	L	E	R	E		R
10	E	X	O	N	E	R	E	E	S	

I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	
1	C	O	N	D	U	C	T	E	U	R
2	O	P	I	U	M		I	N	N	E
3	N	I	E	R		I	N	D	I	C
4	V	A	T		U	N	S		T	E
5	E	C		L	S	D		L	E	V
6	N	E	M		S	U	C		S	A
7	T		O	P	E		R	U		B
8	I	O	D	E		C	I	V	I	L
9	O	N	E	R	E	U	S	E		E
10	N	U	M	E	R	I	S	E	R	



Crédit Mutuel du Sénégal

Le service financier de proximité



Proximité
Entraide
Qualité
Responsabilité
Solidarité



Toujours plus proche de vous pour mieux vous servir.
Véritable système financier décentralisé, le Crédit Mutuel du Sénégal dispose d’un réseau de plus de 210 points de services ainsi que des guichets mobiles.

Ligne info: +221 33 869 48 88
Siteweb: www.cms.sn

Direction Générale
Point E - Rue de Fatick (PE - 17) / BP 29052 Dakar
Tél : (+221) 33 869 48 48 / Fax: (+221) 33 869 48 49

Direction Régionale de Dakar Centre
Avenue Malick SY
BP 29052 - Dakar
Tél: (+221) 33 821 87 68
Fax: (+221) 33 821 87 62
E-mail: drdk1@cms.sn

Direction Régionale de Dakar Banlieue
Rufisque
BP 988 - Dakar
Tél: (+221) 33 836 53 11
Fax: (+221) 33 836 52 98
E-mail: drdk2@cms.sn

Direction Régionale de Thiès
Avenue Graigna Sow
BP 4225 - Thiès
Tél: (+221) 33 951 32 18
Fax: (+221) 33 951 32 17
E-mail: drtk@cms.sn

Direction Régionale de Kaolack
BP 473 - Kaolack
Tél: (+221) 33 941 17 59
(+221) 33 941 43 70
Fax: (+221) 33 941 36 91
E-mail: drkk@cms.sn

Direction Régionale de St-Louis
Avenue Général De Gaulle
BP 5407 - St-Louis
Tél: (+221) 33 961 15 43
Fax: (+221) 33 961 17 87
E-mail: drsl@cms.sn

Direction Régionale de Sud-Est
Boulevard Damba Diop
Quartier Liberté
BP 200 - Tambacounda
Tél: (+221) 33 981 16 13
Fax: (+221) 33 981 18 09
E-mail: drsb@cms.sn

Direction Régionale de Sud-Ouest
279 - Rue de France
BP 836 - Ziguinchor
Tél: (+221) 33 991 28 35
(+221) 33 991 21 46
Fax: (+221) 33 991 28 36
E-mail: drsz@cms.sn





SNAT s.a.

SOCIETE NOUVELLE DES AUXILIAIRES DE TRANSPORT - S.A.

L' avantage d' être efficace



51, Bd Djily Mbaye -1^{er} Etage - BP 22585 DAKAR Ponty (Sénégal)
Transit Maritime Tél. (221)822 35 15 - 822 36 05 - Fax (221) 822 36 06
Email : snat@arc.sn - snat@snat.sn
Frêt Aérien : Tél. (221) 820 25 24 – Fax (221) 860.84.76. Aéroport L.S.S Yoff
Logistique Transport: Tél. (221) 832 49 42
Manutention portuaire : Tél. (221) 832 84 43 Fax (221) 832 84 53



SOPASEN

...le pêcheur conscient

Société de Pêche et d'Armement Sénégalais

Quai de pêche, Môle 10 - B.P. 2429 DAKAR (Sénégal)
 Téléphone: (221) 33 849 16 00
 Téléfax: (221) 33 823 10 79 - 33 823 30 68
 E-mail: sopasen@orange.sn
 Site : www.sopasen.com

PRODUITS FRAIS



Carpe Rouge

Chirurgien

Rouget

Thon

Sole

PRODUITS CONGELES BORD



Crevettes

Seiches

Poulpe

Thiof

Ceinture

PRODUITS CONGELES ELABORES USINE



Couronnes de sole

Ludiques de sole

Filet de Sole

Filet de Brotule

Filet de Rouget



Avec une présence continue dans le secteur de la pêche au chalut depuis plus de 50 ans, la SOPASEN a acquis un savoir-faire reconnu. Ces bateaux débarquent entre 800 et 1200 tonnes de crevettes par an et 6.500 à 8.500 tonnes de produits divers.

Tous les navires sont agréés pour exporter vers l'Union Européenne ainsi que l'usine de transformation des produits halieutiques.

La SOPASEN travaille avec un système de traçabilité sans faille à bord des bateaux comme à terre. Ceci afin de respecter les normes sanitaires européennes et de garantir une qualité organoleptique et bactériologique des produits.

Le calibrage, la mise en conditionnement et la congélation rapide se fait à bord des bateaux dans le respect strict de la chaîne de froid et des normes HACCP.





VOTRE CHOIX POUR UN MEILLEUR REPAS

Royal Suite



Km 9.5 Boulevard du Centenaire de la Commune Dakar.PO BOX 11301 - T: 33 854 18 36 - Fax: 33 854 18 33

E-mail: contact@sencocompany.com - Web: www.sencocompany.com



LES DOUANES D'AZERBAÏDJAN EN VISITE AU SÉNÉGAL

DES ACCORDS SCÉLÉS POUR UN RENFORCEMENT DE CAPACITÉS

L'Administration des Douanes sénégalaises a reçu le mercredi 18 mai 2016 la délégation des Douanes d'Azerbaïdjan en visite à la Direction générale des Douanes sénégalaises dans le cadre de la coopération bilatérale entre les deux Administrations.



Cette visite avait pour objet la signature de la Convention d'assistance mutuelle administrative dans le domaine du renforcement des Capacités des Agents des Douanes entre le Comité d'Etat des Douanes de la République d'Azerbaïdjan et la Direction générale des Douanes sénégalaises. La cérémonie officielle présidée par le Directeur général des Douanes, M. Papa Ousmane GUEYE, s'est tenue en présence des membres du Comité de direction de l'Administration des Douanes. La délégation des Douanes d'Azerbaïdjan était composée du président du Comité d'Etat des Douanes de la République d'Azerbaïdjan M. Aydin ALIYEV, du



M. Aydin ALIYEV, président du Comité d'Etat des Douanes de la République d'Azerbaïdjan et M Papa Ousmane Guèye, DG des Douanes du Sénégal signant les accords de coopération en matière douanière entre les deux pays



ACTU DOUANES

Chef du Département de la Coopération internationale, M. Dilavar FARZALIYEV et son adjoint M. Kamran JABBARLI. -M. ALIYEV a salué les relations de coopération bilatérale nouées depuis la visite d'une délégation des Douanes sénégalaises en Azerbaïdjan en 2014.

Lors de son allocution d'ouverture, le Directeur général des Douanes s'est réjoui de l'intérêt porté sur le Sénégal, qui, selon lui est tout un honneur. Dans le même sillage, l'autorité douanière a magnifié la volonté de mutualiser les efforts dans un contexte de modernisation des Douanes et des nombreux défis du commerce international marqué par « des impératifs de célérité ». Ce partage « d'expertises et d'expériences » entre le Sénégal et l'Azerbaïdjan, selon le Directeur général des Douanes sénégalaises va permettre d'atteindre les objectifs fixés et aller au-delà des deux pays signataires de cet accord. Le Chef du Département

de la Coopération internationale M. Dilavar FARZALIYEV a exprimé, lors de son discours leur désir d'accueillir de nouveau la Douane sénégalaise à Azerbaïdjan. Après ces discours l'assistance a eu droit à un voyage virtuel sur l'Azerbaïdjan à travers la projection d'une vidéo qui retrace du culturel au cultuel en passant par l'économie, l'histoire de ce pays. Par ailleurs, Bakou, la capitale de l'Azerbaïdjan figure symboliquement dans le répertoire des places publiques de Dakar.

Dans cette ambiance diplomatique chaleureuse, les échanges mutuels de cadeaux n'ont pas manqué au

rendez-vous, reflétant davantage une coopération bilatérale cimentée.

Après cette présentation de la délégation hôte, le Chef du Bureau de la Coopération internationale M. Mouhamadou SALL a, à son tour, présenté l'Administration des Douanes sénégalaises à travers ses missions, son cadre juridique et son organigramme.

Pour sa part, le Directeur des systèmes informatiques M. Alioune DIONE est revenu sur la modernisation de la Douane sénégalaise, avec la dématérialisation ainsi que le système GAINDE. Une vidéo a été aussi présentée pour montrer notamment à la délégation azerbaïdjanaise les différentes facettes du pays de la Téranga, avec ses potentialités et ressources particulières. L'Administration des Douanes pose ainsi un important jalon dans le domaine de la coopération internationale.

Ndeye Fatim SECK





NOMINATIONS À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES

UNE ÉQUIPE REMANIÉE POUR MIEUX SERVIR

Monsieur Samba DIA, Inspecteur Principal des Douanes, précédemment en service à la CENTIF, est nommé Directeur du Contrôle Interne de la Direction Générale des Douanes, en remplacement de Monsieur Mamadou DIAGNE, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Abdou Khadre Dieylani NIANG, Inspecteur Principal des Douanes, précédemment Directeur de la Réglementation et de la Coopération Internationale à la Direction Générale des Douanes, est nommé Directeur des Opérations Douanières, en remplacement de Monsieur Mamadou GADIAGA, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Malick MBAYE, Inspecteur Principal des Douanes, précédemment Chef du Bureau des Douanes de Dakar Pétrole, est nommé Directeur de la Réglementation et de la Coopération Internationale à la Direction Générale des Douanes, en remplacement de Monsieur Abdou Khadre Dieylani NIANG, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Abdourahmane WADE, Inspecteur Principal des Douanes, précédemment Chef du Bureau Particulier à la Direction Générale des Douanes, est nommé Directeur du Renseignement et des Enquêtes Douanières, en remplacement de Monsieur Ismaila DIOP, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Babacar MBAYE, Inspecteur Principal des Douanes, précédemment Directeur Régional du Nord, est nommé Directeur Régional de Dakar Port à la Direction Générale des Douanes, en remplacement de Monsieur Mamadou NDIAYE, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Mbaye NDIAYE, Inspecteur Principal des Douanes, précédemment Conseiller Technique au Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, est nommé Directeur régional Nord à la Direction Générale des Douanes, en remplacement de Monsieur Babacar MBAYE, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Simon SENE, Inspecteur principal des Douanes, est nommé Inspecteur des Finances, au Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan.

Monsieur Soulé Ciré BOCOUM, Inspecteur principal des Douanes, est nommé Inspecteur des Finances, au Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan.

Monsieur Bocar SALL, Inspecteur principal des Douanes, est nommé Inspecteur des Finances, au Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan.

Monsieur Ismaila DIOP, Inspecteur principal des Douanes de Classe exceptionnelle est nommé Conseiller technique à la Direction générale des Douanes.

Monsieur Mamadou NDIAYE, Inspecteur principal des Douanes de Classe exceptionnelle est nommé Conseiller technique à la Direction générale des Douanes.

Monsieur Babacar Mbagnick FALL, Inspecteur principal des Douanes, est nommé Chef du Bureau particulier. Il remplace M. Abdourahmane WADE, nommé Directeur du Renseignement et des Enquêtes douanières (DRED).

Monsieur Habib Ampa Florentin DIENG, Inspecteur principal des Douanes, est nommé Chef de la Division de la Formation. Il succède à ce poste à l'Inspecteur principal des Douanes, M. Simon SENE, nommé Inspecteur général des Finances.

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES
 Rue des Moudjahid, 92 de la République - Avenue Pasteur - Tél. 33 820 000 - Email: spg@dgdo.Ke - www.dgdo.Ke



Spécialiste des Assurances de Dommages

la CNART est en Pleine Expansion sur le Marché Sénégalais de l'Assurance

Notre Ambition

Adopter une démarche qualité pour la satisfaction des assurés et bénéficiaires de contrat.

Nos Offres d'Assurances

- **Santé collective et individuelle**
- **Automobile**
 - Des Formules Assurance Auto avec des réductions exceptionnelles : **Sécurité et Sérénité garanties**

Dalal – Sargal - Téral- Noflaye

- **Construction**
- **Incendie/Explosion**
- **Multirisques Habitations et Professionnelles**
- **Transport Facultés, Corps de Navires**
- **Individuel Accident**
- **Responsabilités Civiles Diverses**
- **Assurance Voyage - Pèlerinage**



DES INSPECTEURS DES DOUANES À L'EOGN

POUR LA PATRIE ET LA LOI, SE FORMER POUR MIEUX SERVIR

L'École des Officiers de la Gendarmerie nationale (EOGN) a clôturé le vendredi 12 février la formation militaire générale des inspecteurs des Douanes sénégalaises, promo 2013-2015 de l'École nationale d'Administration (ENA). Pendant quatre semaines, et dans une ambiance studieusement fraternelle, les douaniers ont subi avec intérêt et abnégation l'ensemble des cours et épreuves dans cette prestigieuse école. Intitulée formation militaire générale, ce stage au sein des hommes en bleu a plusieurs objectifs dont l'acquisition des aptitudes, attitudes et reflexes militaires, tout en mettant principalement l'accent sur les outils et qualités indispensables à l'exercice de l'autorité et du commandement.

Le premier jour à l'EOGN

Une année après un stage militaire d'un mois à l'École nationale des Officiers d'Active (ENOA), pour toutes les sections de l'ENA, les inspecteurs des Douanes sortant ont, une nouvelle fois, enfilé leur tenue de combat pour rejoindre la Caserne Général Mame Bounama Fall de Ouakam pour une formation militaire générale.

Durant quatre semaines, les douaniers ont partagé le quotidien des gendarmes dans cette majestueuse institution coincée entre l'hôpital militaire de Ouakam et l'École française Jean Mermoz. Sous un froid matinal de lundi encore enveloppée par la brise marine, les douaniers ont eu droit à un accueil « militairement très amical » de la part du Chef d'escadron Cheikh DIOUF, Commandant du Centre de Formation des Officiers de la Gendarmerie (CFOG).

Bonjour, Commandant Cheikh Diouf, se présente-t-il, en descendant la dernière marche de l'escalier menant au mess. Surpris par cette présence soudaine, les réflexes militaires tardent à revenir dans la tête et le corps des douaniers, encore pris par l'effet du froid. Avant de crier « Garde-à-vous », le Commandant, d'une voix non étreinte par la fraîcheur, sert aux stagiaires un « petit déjeuner militaire » fraternel, en guise de chauffage. « En position, appui facial », ordonne-t-il, avant de continuer « je constate d'ailleurs que vous êtes venus en lambeaux », faisant remarquer aux stagiaires quelques retards dans leurs rangs.

Après cet échauffement qui a tiré les douaniers de la torpeur matinale, ils entrent dans la salle de conférence Colonel Sidy SADY, du nom du premier commandant de l'école, pour leur premier cours. Une salle d'un gigantisme relatif, mais dont la

propreté, l'organisation et le soin rendent compte de la rigueur et de l'exigence militaire. Au fond du mur de celle-ci, en face de la porte d'entrée, trône la photo du Chef suprême des Forces armées, son Excellence Monsieur Macky Sall, Président de la République du Sénégal. Comme pour dire, les chefs veillent sur les lieux, est accrochée, à une hauteur relativement inférieure par rapport à celle du Chef de l'Etat, la photo du Général de Division Mamadou Gueye FAYE, Haut Commandant de la Gendarmerie nationale, Directeur de la Justice militaire.

Quelques minutes après, pénètre dans la salle un homme, élégamment vêtu de sa tenue de gendarme, béret bien vissé sur la tête, les épaules bien

garnies de leurs cinq barrettes toutes blanches, insignes de corps visibles et bien posés à leur place. L'attitude du Chef d'escadron, Ibrahima DRAME, Commandant du Cours d'Application des Officiers de la Gendarmerie (CAOG), directeur du stage des douaniers, qui l'avait précédé dans la salle renseigne de la fonction de ce Monsieur dans cette école. Sur une position impeccablement maîtrisée d'un garde-à-vous sans faute, le Cdt Dramé, lance un « A vos raaangs fixe », mettant les stagiaires en position initiale des mouvements de pieds fermes.

Après les formalités militaires d'usage dans la salle, le Colonel aisément identifiable par ses barrettes prend le commandement. « Je suis le Colonel





Jean Bertrand BOCANDE, Commandant de l'EONG ». Sans être exhaustif dans sa présentation, le Colonel esquisse les grandes lignes de sa riche carrière militaire avant de demander aux stagiaires d'en faire autant afin qu'à chaque visage réponde un nom. A l'issue des présentations, le Chef des lieux déroule son cours dans une ambiance studieuse et teintée de pédagogie.

Le déroulement de la formation

A la sortie du Colonel, revient le Cdt DRAME, avec le programme de la formation, communément appelé au sein de l'école progression. Du lundi au vendredi, les cours démarrent à partir de 9h pour se terminer à 19h. C'est pourquoi, par souci de ponctualité, les stagiaires ont sollicité du Cdt la possibilité d'être casernés du lundi au vendredi. Une demande satisfaite par le Cdt, un homme d'une "militarité" irréprochable, mais d'une disponibilité et d'une courtoisie légendaires. Le programme de formation contenait, entre autres cours, ceux des Ecrits de Services (EDS), de la Formation morale de l'officier (FM), des Règles de Disciplines générales militaires (RDG), de la méthode raisonnement tactique (MRT), des Règles d'Usage des Armes, de la Justice militaire, de la Topographie, de l'Ordre serré (OS : mouvement de pieds fermes, le salut, présentation armes, sabres, ainsi que le cérémonial militaire), de l'Armement, de l'Instruction sur le tir (IST), des Techniques d'intervention (TI)

et du Sport. Respectivement dispensés par le Cdt DRAME, les Capitaines FAYE et NDIAYE, les Lieutenants GASSAMA et FOFANA, le Major COLY, l'Adjudant-chef SAMB, les formateurs du Centre de Perfectionnement de la Gendarmerie Mobile (CPGM), parmi lesquels le Lieutenant Mame Galaye SECK, le Maréchal des Logis Chef (MDL Chef) DIENG, El Maestro Kevin et Charles DIENE, du MDL Chef SEYDI, mono sport.

Dans une ambiance fraternelle, la formation s'est bien déroulée avec un bon esprit de part et d'autre. Pendant quatre semaines, des outils indispensables au bon et légal exercice du commandement ont été donnés aux stagiaires compte tenu de leur statut d'officiers dans l'Administration des Douanes.

La présentation du Drapeau de la 9e promo de l'EONG

La mise en relief de ce jour n'est pas un simple exercice esthétique. Elle ne concerne pas directement le stage des douaniers dans cette Institution, mais en tant qu'invités du Cdt de l'école, ils ne pouvaient être indifférents à la beauté de cette cérémonie pleine de sens.

En effet, le jeudi 11 est un jour spécial pour les élèves officiers d'active (EOA) en première année, qui après trois mois de sueur et d'efforts dans le cadre d'une FIC (Formation initiale du Combattant), accèdent à une nouvelle étape de leur apprentissage. Une étape symbolisée par leur présentation au Drapeau. Ils accèdent ainsi à un autre niveau dans cette formation qui garde, cependant, toute son exigence et sa rigueur. La cérémonie de présentation au Drapeau et d'adoubement de la 9^e promotion de

l'EONG a tenu toutes ses promesses en termes d'organisation et de participation.

Une semaine avant le jour, il régnait dans l'école un merveilleux climat qui annonçait un événement d'une grande importance. Les répétitions étaient quotidiennes, et tous les scénarii du bon déroulement de la cérémonie ont été vus et revus, pour ne pas laisser transparaître une quelconque intolérable "indiscipline" militaire devant le Haut COMGEN (Haut Commandant de la Gendarmerie nationale), les hauts gradés de l'Institution et les invités. Pour un croyant, la perfection ne serait pas humaine, mais après quelques jours de perfectionnement en vue du jour, le commandement de l'Ecole a réussi quelque chose d'excellent, d'extraordinaire pour ne pas dire de parfait.

Comme du papier de musique, la cérémonie a été millimétrée, savamment orchestrée et planifiée par le maître de cérémonie, le Capitaine NDIAYE. Rien n'a débordé, aucun couac à noter. R.A.S (rien à signaler, comme le veut le jargon militaire). La mise en place, la disposition des troupes...rien n'est négligé pour cette cérémonie pleine de signification dans la tradition militaire. A 8heures déjà, la majestueuse place d'armes, aussi joyeuse dans sa tenue d'apparat, sous le regard veillant de Lat Dior (une statue du héros national s'y dresse en couleur dorée), était calibrée et quadrillée par différents détachements de la Gendarmerie, mobilisés pour l'occasion. Sans faille dans l'organisation et dans la ponctualité reconnue aux militaires, les revues des troupes se sont succédées par ordre hiérarchique, sous le commandement du Chef d'escadron Cheikh DIOUF, dont la puissante et rauque voix était mécaniquement suivie par de jolis mouvements d'ensemble des détachements.





Le Haut COMGEN procèdera au dernier rituel de la revue des troupes avant de faire, après l'adoubement des élèves officiers par leurs aînés de la 2^e année, un discours remarquable à l'endroit des hommes en bleu en général et à celui des élèves en particulier, les exhortant à développer et entretenir, en tout lieu et en toute circonstance, les valeurs et vertus inhérentes à leur qualité d'officiers. Son discours a été précédé par celui du Cdt de l'École, le Colonel BOCANDE qui, citant le Général De GAULLE, rappelle aux élèves qu'une étape a été franchie dans leur formation, mais ce n'est qu'une étape parmi d'autres. Il les a ainsi invités à s'armer de plus de courage, d'abnégation, de détermination et humilité pour le reste.

Le pot de la fin de stage et la remise des diplômes

Vêtus de leurs tenues de cérémonie, les douaniers stagiaires ont rejoint, en cette matinée de vendredi encore entre les mains d'un épais voile de brouillard, le mess où devait avoir lieu la cérémonie de remise de diplômes. Dans cette salle où les douaniers ont pris le déjeuner pendant quatre semaines, règnent une ambiance inhabituelle et un décor nouveau que leur inspirent les sentiments de la séparation d'avec leurs frères et d'avec les lieux. Un à un, les formateurs et le personnel de l'encadrement rejoignent le mess, sauf à remarquer les absences de quelques-uns, retenus par des obligations militaires. Venu en dernier, le Cdt de l'école, après avoir reçu les honneurs dus à ses rang et fonction, prend la parole pour magnifier la collaboration entre les deux institutions.

« Je salue la bonne collaboration entre la Gendarmerie et la Douane. C'est un partenariat que j'ai trouvé ici, bien solidifié par mes prédécesseurs au commandement de cette école. Je ne ménagerai aucun effort pour le pérenniser », dit-il. Dans la même lancée, il salue l'esprit dans lequel s'est déroulée la formation.

« Je salue aussi votre esprit positif pendant les quatre semaines de votre présence dans nos murs. Vous venez d'une prestigieuse école qu'est l'ENA, vous êtes de grands messieurs, mais par humilité, vous avez accepté le format et le contenu de cette formation dans un esprit positif et fraternel », dit-il. « Peut-être, ajoute-t-il, sur un ton ironisant, regretter que la formation se termine au bout de quatre semaines, car en un laps de



temps vous faites partie du décor de l'école ».

Après la remise des diplômes, la parole est donnée aux stagiaires pour leurs impressions. Choisi comme porte parole du jour, l'Inspecteur des Douanes Pierre SYLVA remercie, au nom de ses camarades, le commandement de l'EOGN, les formateurs et le personnel du mess, avant d'adresser au CI Bocandé les félicitations des douaniers pour la réussite de la cérémonie de présentation au Drapeau de la 9^e promotion des EOA.

A son tour, le Capitaine SYLVA a salué la collaboration entre les deux administrations, tout en souhaitant quelle soit plus approfondie et mieux matérialisée sur le terrain.

« Nous magnifions, nous aussi, l'esprit dans lequel ce stage s'est déroulé. Notre souhait était et demeure de sortir d'ici avec des connaissances car nous avons compris que nous ne sommes pas les premiers inspecteurs à effectuer ce stage, et nous ne serons certainement pas les derniers », argue-t-il. Sur ce même registre, il déclare qu'« un comportement désagréable de notre part aurait peut être conduit à une situation fâcheuse pouvant du coup, priver les prochaines promotions d'inspecteurs des Douanes de l'opportunité d'effectuer ce stage dans cette école de renommée internationale ».

Revenant sur les missions des structures administratives en général, militaires et paramilitaires en particulier, le Cne SYLVA dira, « que ce soit l'Armée, la Gendarmerie, la Police, la Douane ou les autres administrations, nous sommes comme les cinq doigts d'une main. Notre appartenance à une Administration d'Etat unique nous oblige à collaborer pour réaliser de grandes prouesses. Même s'il n'est pas nécessaire d'agir toujours ensemble, car chaque administration a un rôle bien

déterminé, il est parfois impératif de trouver des créneaux d'échanges et de collaboration sur le terrain ». Poursuivant son message, le porte parole circonstanciel des douaniers ajoute qu'« un doigt agissant seul ne peut rien faire de grand quelle que soit la force du bras qui le supporte. Aujourd'hui, plus que jamais, le contexte nous impose cette collaboration car au finish, résumées, nos missions s'articulent autour de deux axes : la préservation des intérêts de l'Etat et la protection des populations ainsi que celle de leurs biens », explique-t-il.

« La répartition de nos missions nous confinent dans des carcans fonctionnels, mais comprenons que les délinquants ne connaissent pas cette division du travail. Ils agissent et opèrent en toute circonstance et en tout lieu, sans tenir compte des espaces de compétence policière, militaire ou douanière, et le défaut de collaboration de notre part pourrait créer à leur endroit un terrain fertile à l'exercice de leurs activités criminelles », précise-t-il.

La cérémonie se termine ainsi sur ces notes très positives et la photo de famille est prise devant le mess autour du Cdt de l'École, le Colonel Jean Bertrand BOCANDE.



Capitaine Pierre SYLVA,
Inspecteur-vérificateur
au Bureau des Douanes de Dakar-Yoff



LONASE
LOTÉRIE NATIONALE SÉNÉGALAISE

SAMSUNG



DARE DARE

AKA GAAW CI SOXLA

200F CFA



Disponibles dans tous les points de vente de la LONASE.



Tentez de gagner jusqu'à **500 000 F^{CFA}** et de magnifiques autres lots



PROCEDURES APPLICABLES AUX PRODUITS PETROLIERS

DES PROFESSIONNELS DU PÉTROLE À L'ECOLE DE LA DOUANE

Dans le secteur stratégique des hydrocarbures, beaucoup de facteurs entrent en compte, du droit à l'économie, en passant par les questions de sécurité. Ce qui nécessite une mise à niveau permanente des acteurs, pour une meilleure efficacité. C'est tout le sens de la session de formation organisée par le GPP (Groupement des Professionnels de l'Industrie du Pétrole) en collaboration avec la Douane.

Soucieux de mettre leur personnel dans les meilleures conditions de performance, en ce qui concerne notamment, les procédures applicables aux produits pétroliers, le GPP (Groupement des Professionnels de l'Industrie du Pétrole) qui regroupe les sociétés Vivo Energy Sénégal, Total, LybiaOil, Puma Energy, Oryx, Diprom et LobbouMame Diarra a organisé du 17 au 26 Mai 2016 deux sessions de formation sur les procédures douanières applicables aux produits pétroliers. Une formation facilitée par le Bureau des Douanes de Dakar Pétroles. Au total, ils sont près de 50 employés issus de diverses fonctions (Exploitation, Transit, Commercial, Finances, Juridique, etc...) de ces différentes sociétés membres du GPP à avoir bénéficié de cette formation. Se prononçant à l'occasion de la cérémonie de remise des attestations, M. Monsieur Moussa THIAM, Secrétaire Général du GPP explique l'intérêt de cette formation: *«Nous avons des agents qui travaillent avec la Douane qui ont besoin d'être formés sur les procédures douanières applicables aux produits pétroliers. C'est une formation spécifique, c'est pourquoi nous avons contacté la Douane qui a bien voulu nous assurer cette formation. Ainsi, le Bureau Dakar Pétroles nous a envoyé des spécialistes qui ont fait des formations portant sur des modules économiques, les contentieux, les procédures...»*.

Partenaire majeur de cette formation, la Douane s'est félicitée d'une telle initiative. Pour le Lieutenant-Colonel Amadou Bâ Diatta, Chef de visite du Bureau des



Douanes de Dakar Pétrole, cette formation est d'une grande utilité pour les acteurs des hydrocarbures. *«Plus les procédures sont maîtrisées, moins il y aura de contestations faites par ailleurs»*, a-t-il déclaré, non sans préciser que cette formation témoigne de la qualité de la collaboration avec l'ensemble des acteurs du sous-secteur des hydrocarbures. *«Le bureau de Dakar-Pétroles, votre bureau, ne ménagera aucun effort pour rendre encore plus concret ce partenariat. Il s'agira, toujours dans le cadre du partenariat, pour le bureau, de tout mettre en œuvre pour renforcer votre compétitivité»*, a-t-il assuré.

Selon lui, les effets de cette mission doivent se traduire positivement dans les bilans des différentes entreprises concernées. *«J'en avais une idée mais très sincèrement c'est en échangeant au cours de ces deux sessions avec des commerciaux, des comptables des gestionnaires de dépôt que je me suis fait définitivement une religion sur la question : « les procédures*

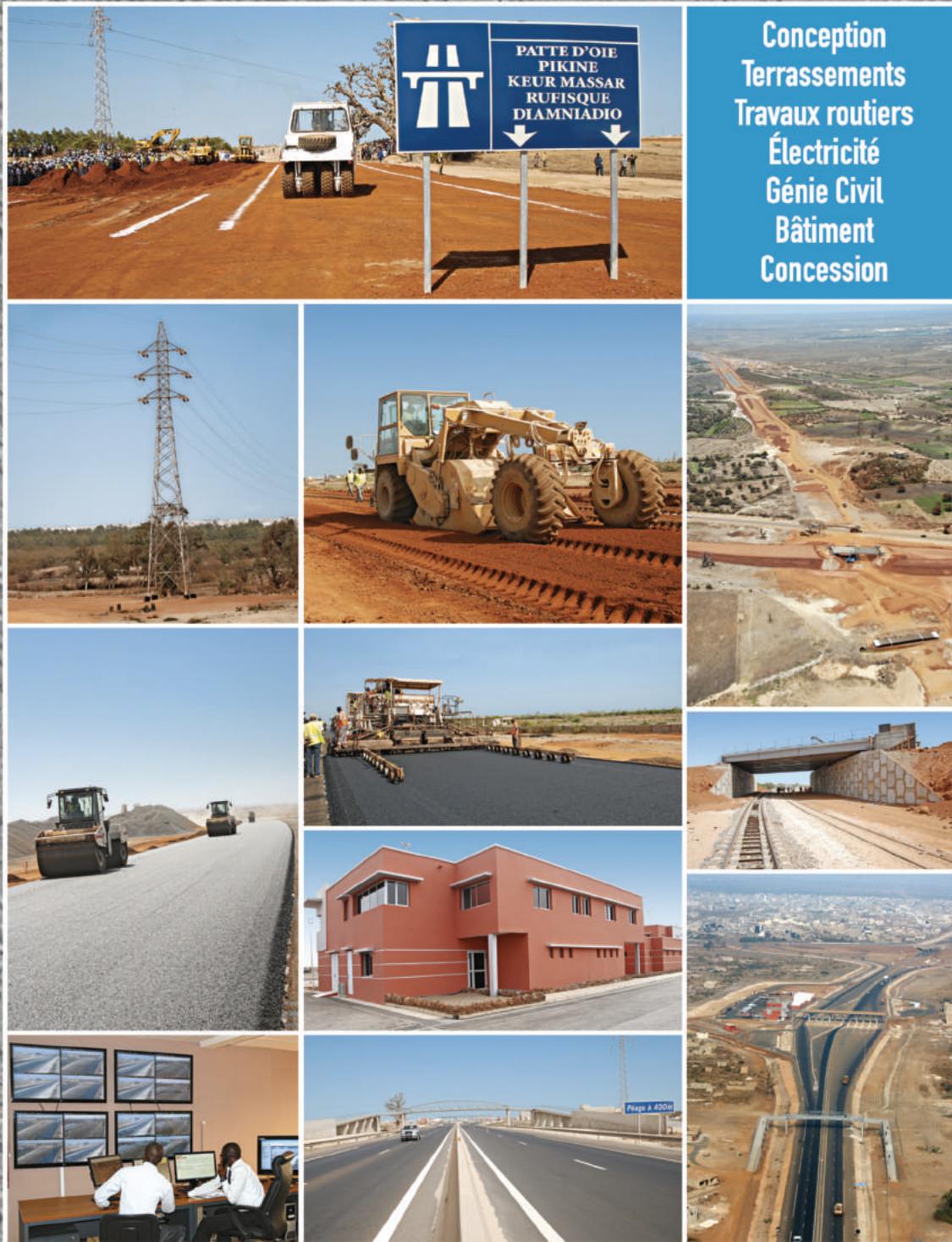
douanières ne peuvent et ne doivent constituer une entrave à vos ambitions», reconnaît-il.

Pour rappel, le GPP vise à défendre les intérêts communs à l'industrie pétrolière et à l'économie nationale, en constituant un cadre de concertation approprié pour une coopération dynamique, en servant d'interface entre les sociétés membres et les autorités gouvernementales, administratives et professionnelles, travaillant aux côtés des administrations compétentes pour un meilleur respect du cadre réglementaire régissant le secteur pétrolier et en mettant à la disposition des autorités, en cas de besoin, l'expérience, les connaissances et l'expertise des entreprises adhérentes. Le Président du GPP est M. Franck Konan-Yahaut, Directeur Général de Vivo Energy Sénégal. Les directeurs généraux des 6 autres sociétés (Total, LybiaOil, Puma Energy, Oryx, Diprom et LobbouMame Diarra) en sont les vice-présidents.

(Article paru dans le magazine REUSSIR)



Chez nous, Diversité rime avec Complémentarité



Conception
Terrassements
Travaux routiers
Électricité
Génie Civil
Bâtiment
Concession

Agence Communication 01 55 01 07 01 - Crédit photos: Eiffage Sénégal - 04/2013





Radisson
HOTEL, DA

ORGANISEZ VO

DU 01 AOÛT AU 11 SEPTEMBRE 2016
CHAMBRE, PETIT-DÉ

INTERNET

90,000 F TTC PAR

PADISSON BL

Route de la Corniche Ouest, Dakar

T. +221 33 869 33 33 info.dakar@radisson





, DAKAR SEA PLAZA

VOS RÉUNIONS

2016, OFFRE SPÉCIALE RÉSIDENTIEL :
DÉJEUNER INCLUS



HD 100MB
PAR PERSONNE

BLU HOTEL
Dakar Fann , BO 16868 Dakar, Sénégal
radissonblu.com radissonblu.com/hotel.dakar





LES ÉTATS ADOPTENT LE « PAQUET DE NAIROBI »



La dixième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), communément appelé MC10, s'est tenue à Nairobi au Kenya, du 15 au 18 décembre 2015.

La délégation sénégalaise, dirigée par le Ministre du Commerce, du Secteur informel, de la Consommation, de la Promotion des Produits locaux et des petites et moyennes entreprises, était composée des membres du Comité national des négociations commerciales internationales (CNNCI). Ladite délégation était assistée d'une part par le représentant de la Mission permanente du Sénégal auprès du siège de l'OMC à Genève, et d'autre part par l'Ambassadeur du Sénégal au Kenya et une partie de son personnel.

L'Administration des Douanes était représentée par le Colonel Abdou Khadre Djeylani NIANG, alors Directeur de la Réglementation et de la Coopération internationale (DRCI) et le Lt-Colonel Ibrahima FAYE, Assistant du Directeur de la Facilitation et du Partenariat avec l'Entreprise.

L'un des événements marquant ce dixième sommet, tenu pour la première fois en Afrique et coïncidant avec le vingtième anniversaire de l'OMC, a été l'adhésion des Républiques du Libéria, du Yémen, du Kazakhstan, des Seychelles et de la République islamique d'Afghanistan à l'Organisation.

Par ailleurs, les différents thèmes, discutés en plénière

ou en session spéciale avec accès réglementé, ont porté sur le système commercial multilatéral, les règles et la gouvernance du commerce. Les Etats Membres, dans leur majorité, ont non seulement émis le souhait de ne pas voir le Programme de Doha pour le Développement (PDD) enterré à Nairobi, mais également qu'il y ait un agenda post Nairobi.

Au terme de quatre jours de négociations intenses entre les différents groupes et entre les Etats Membres particulièrement intéressés par certains volets (Pays développés, les Pays en développement (PED), les Pays les moins avancés (PMA), le Groupe africain, les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), le G90 (PMA-Groupe africain-ACP), le G33, pour ne citer que ceux-là, il a été adopté une Décision appelée « Paquet de Nairobi ». Les discussions se poursuivront à Genève, sur les différents points sur lesquels il n'y a pas eu de consensus entre les Membres.

Le Sénégal, en tant que PMA, a soutenu la position du G90 en jouant pleinement sa participation dans l'acquisition du consensus dégagé à Nairobi qui porte sur les questions suivantes :

1. les ADPIC (Accords sur les aspects des droits de propriété intellectuelle touchant au commerce), avec l'extension de la période de transition pour certaines obligations en matière de produits pharmaceutiques jusqu'à 2033 et sur la décision de dérogation connexe.



COOPÉRATION

2. l'agriculture notamment, sur certains points consensuels comme le mécanisme de sauvegarde spéciale, la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire et en partie la concurrence à l'exportation.

3. le coton, avec la proposition du C-4 maintenue relativement à la suppression progressive du soutien interne et des subventions à l'exportation le 1^{er} janvier 2018.

4. les règles d'origine, avec la simplification et l'harmonisation des règles tout en rendant les décisions contraignantes et obligatoires.

5. les services, avec un traitement préférentiel en faveur des services et des fournisseurs de services.

Un accord n'a pas pu être trouvé sur tous les autres points notamment, les trois piliers de l'agriculture (soutien interne, accès au marché et concurrence à l'exportation), les règles (la subvention aux pêcheries), le traitement spécial et différencié qui comprend des dispositions sur l'évaluation en douane pour les PMA (question d'une grande importance pour le Sénégal), l'accès aux marchés en franchise de droits et sans quotas, l'accès en franchise et sans contingent pour les PMA (FDSC).

Le Directeur général de l'OMC a invité les Membres à ratifier l'Accord sur la facilitation des échanges et a

rappelé que « les accords commerciaux régionaux doivent rester comme un complément, et non un substitut du système commercial multilatéral ».

A la fin de la Conférence, le 19 décembre 2015, certains Membres des Pays développés souhaitaient la fin du Cycle de développement de Doha afin d'examiner de nouvelles questions à négocier. Pour eux, le fait qu'en quatorze ans de négociations les Membres n'avaient pas pu s'entendre sur des questions essentielles ne militait pas en faveur d'une poursuite des discussions sur des sujets sur lesquels un compromis ne semblait pas possible. Par contre, les PED continuent de soutenir le processus lancé à Doha en 2001, jusqu'à ce qu'une solution définitive soit trouvée sur les principales questions d'importance majeure.

Entre ces deux camps, la décision ministérielle n'a pas pu trancher et s'est limitée à constater les divergences de positions. Ils devront s'accorder sur la mise en œuvre du « Paquet de Nairobi ». Ils auront également pour lourde tâche de trouver des mécanismes afin de relancer les discussions sur des sujets pour lesquels tous les Membres ne sont pas prêts à s'engager.

*Lt-Colonel Ibrahima FAYE
Assistant du DFPE*

www.soboa.sn

Un Jus pour Tous !

Judor

J'adore !

FCFA

250

35cl

ORANGE

COCKTAIL

SOBOA

Certifiée ISO 9001 version 2008



BANJUL A ABRITÉ LA 8 ème RÉUNION BILATÉRALE ENTRE LES DOUANES SÉNÉGALAISES ET GAMBIENNES



La huitième réunion bilatérale entre la Direction Générale des Douanes du Sénégal et la Gambia Revenue Authority (GRA) s'est tenue du lundi 25 au mercredi 27 juillet 2016 à Banjul, Hôtel Coco Ocean sous la présidence du Directeur général des Douanes (DGD) Papa Ousmane Gueye et de Yankuba Darboe, Commissaire général de la GRA. Plusieurs personnalités des deux pays ont rehaussé de leur présence cette importante manifestation. Du côté de la Gambie, il s'agit du Ministre du Commerce Abdou Jobe, des représentants des Ministres de l'Intérieur, des Finances et des Affaires économiques, des Affaires étrangères, de la Justice en plus du Conseil d'administration de la GRA.

Quant au Sénégal, il y a lieu de mentionner la présence des représentants de l'Ambassadeur du Sénégal en Gambie et du Secrétariat permanent sénégalogambien, en sus de la délégation de haut niveau accompagnant le DGD et composée entre autres du Directeur de la Règlementation et de la Coopération Internationale (DRCI), du Directeur des Opérations douanières (DOD),

Directeur des Systèmes informatiques douaniers (DSID), du Directeur régional des Douanes du Centre ; Directeur régional des Douanes du Sud (DRS), du Directeur régional des Douanes du Sud-Est (DRSE) de certains services, du Bureau des Relations publiques et de la Communication (BRPC) et du Bureau du Renseignement et de la Documentation (BRD).

Durant trois jours, les experts des deux Administrations ont eu à se pencher sur les questions douanières en relation avec le Commerce.

Les points importants inscrits à l'ordre du jour étaient relatifs :

- aux modalités de mise en œuvre de systèmes informatiques interconnectés;

- à la finalisation d'un mémorandum d'entente en matière d'assistance administrative mutuelle;
- à la mise en place d'un système de contrôle des opérations d'exportation, de réexportation et de transit;
- à la construction des postes de contrôle juxtaposés (PCJ);
- au Schéma de libéralisation des Echanges (SLE) et à l'état de mise en œuvre du Tarif Extérieur Commun (TEC) de la CEDEAO ;
- à la mise sur pied d'un Comité technique chargé de suivre les recommandations de la bilatérale.

Cette rencontre a été mise à profit par les deux parties pour évoquer les questions liées à l'échange d'informations, en temps réel, afin de lutter contre la fraude commerciale, sous toutes ses formes et la criminalité transnationale organisée (CTO).

A l'issue des travaux, plusieurs recommandations ont été faites dans le sens de la facilitation des échanges entre les deux pays. Il s'agit notamment de :

1- L'interconnexion des Systèmes informatiques douaniers

- Mise en place d'un Comité technique conjoint d'ici la fin du mois d'août 2016 afin d'étudier la faisabilité de la connexion des deux systèmes;

- Assistance de l'Administration des Douanes du Sénégal à la Gambia Revenue Authority (GRA) qui a sollicité son intégration dans le projet PACIR (Projet d'Appui au Commerce et à l'Intégration régionale qui concerne le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Burkina Faso).

2- la Finalisation et signature d'un mémorandum d'entente

Ledit mémorandum prend en charge l'assistance mutuelle en matière administrative entre les deux

administrations douanières et les mécanismes de facilitation des échanges.

3- Contrôle des Exportations et Réexportations de marchandises entre la Gambie, le Sénégal et les États tiers

. Communication par le pays de départ d'opérations d'exportation ou de réexportation, des documents pour faciliter la prise en charge des marchandises.

. Sensibilisation des Commissionnaires en douane agréés et des importateurs notamment du secteur informel impliqués dans des opérations d'exportation et de réexportation sur la nécessité de procéder à une correcte déclaration des marchandises qui sortent du territoire ;

. Echanges de façon périodique des informations sur les marchandises y compris les véhicules qui entrent ou sortent du Sénégal pour prévenir les risques de fraude, suivant un modèle de fichier commun aux deux administrations.

4- La mise en place de postes de contrôles juxtaposés

Sur ce plan, les deux Administrations sont invitées à s'intéresser davantage à ce projet pour s'assurer que le Comité technique des deux pays mène des opérations régulières de suivi pour sa mise en œuvre.

5- Schéma de libéralisation des Échanges (SLE) et Tarif Extérieur Commun (TEC) de la CEDEAO

. partage des difficultés opérationnelles de mise en œuvre du SLE ;

. communication réciproque des répertoires mis à jour

des entreprises et produits agréés au SLE ;

. campagne de sensibilisation des opérateurs économiques et autres acteurs, utilisateurs de cet instrument.

Quant à l'application du Tarif Extérieur Commun (TEC) de la CEDEAO, contrairement au Sénégal, la Gambie n'a pas encore démarré la mise en œuvre du Tarif Extérieur Commun (TEC) de la CEDEAO à cause de problèmes techniques communs aux utilisateurs de SYDONIA++. Cependant, la partie gambienne a informé la réunion que ces problèmes techniques sont en voie de résolution avec l'appui de la CEDEAO.

6- Mise en place d'un Comité technique conjoint

Ce comité composé de 5 membres par Administration aura en charge le suivi du Mémorandum d'entente entre les deux administrations ainsi que toutes les recommandations issues des réunions bilatérales.

En marge de la cette rencontre bilatérale, la délégation sénégalaise a effectué le 28 juillet 2016 des visites de courtoisie auprès de Son excellence Saliou NDIAYE, Ambassadeur du Sénégal en Gambie, de son Excellence l'Ambassadeur Paul BADJI Secrétaire Exécutif du Secrétariat permanent Sénégal-gambien, et au niveau des ministères gambiens chargés du Commerce, des Finances avant d'être l'hôte de la GRA.

La prochaine bilatérale aura lieu à Dakar ; en attendant, le Comité technique aura l'occasion de faire le point en janvier 2017 à Dakar et la 9^{ème} Rencontre bilatérale au mois de juillet 2017 toujours dans la capitale sénégalaise.

*Papa Amadou Gamby DIOP
Chef BRPC*

TRANSPORT

AHMED DJOUMA GAZAL & FILS



TRANSPORT
HYDROCARBURES



EXPLOITATION
DE CARRIERES



km 9, Boulevard du Centenaire de la Commune de Dakar

Tél: 33 832 91 40 / 15 46 - Fax: 33 832 06 38



PASSAGE DE TÉMOIN RÉUSSI À L'AMICALE DES INSPECTEURS ET OFFICIERS DES DOUANES (AIOD)

LE LIEUTENANT-COLONEL PAPA A. GAMBY DIOP ÉLU PRÉSIDENT

L'AIOD a tenu son Assemblée générale le samedi 16 juillet 2016 à la salle de conférence de l'hôtel Decameron Baobab de Somone.

Cette rencontre a servi de cadre d'échanges entre les membres de l'Amicale. En marge de cette AG, l'opportunité a été offerte aux Inspecteurs de se retrouver et de partager des moments de détente avec les familles. L'A.G. a consacré l'élection du Comité directeur, qui à son tour s'est chargé d'élire les membres du bureau. Le Commandant **Ibrahima KAMARA**, après deux mandats consécutifs, a passé le témoin au Lieutenant-Colonel **Papa Amadou Gamby DIOP** qui, après avoir remercié son prédécesseur, entend inscrire son mandat dans une dynamique de changement dans la continuité. Il a exhorté les Inspecteurs à une plus grande appropriation de l'outil fédérateur qu'est l'AIOD par un engagement et une détermination sans faille afin qu'elle puisse retrouver son lustre d'antan.

Venu présider la rencontre, le Directeur de Cabinet du Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan chargé du Budget, M. **Mamadou SARR**, a rappelé l'importante place qu'occupe l'Administration des Douanes et le rôle central des Inspecteurs dans la collecte des recettes budgétaires, la protection des populations et la défense de l'Economie sénégalaise.

M. SARR a mis en exergue la mission de la Douane dans les politiques publiques et les stratégies de développement du pays. « La Douane est victime de ses performances vu la hausse constante des objectifs de recettes qui lui sont assignés chaque année », dira-t-il, avant d'appeler les agents à plus « d'engagement » dans la mobilisation de ressources nécessaires au financement du Plan Sénégal Emergent (PSE).

Ces propos ouvrant les travaux de l'A.G. ont été tenus à la suite du discours de l'Inspecteur général d'Etat, **Papa Ousmane GUEYE**, Directeur général des



Douanes Sénégalaises. Le Premier soldat de l'Economie sénégalaise s'est félicité de la tenue de l'A.G., de l'importante participation des inspecteurs en activité, mais surtout de la présence des hauts cadres de l'Administration à la retraite.

L'autorité douanière a salué la mise en place ce cadre de communion, de réflexion et de partage qu'est l'AIOD » et a assuré qu'il ne « ménagera aucun effort pour la défense des intérêts moraux et matériels des agents des Douanes ».

Cependant, afin de rappeler que les droits et les obligations sont les deux faces d'une même médaille, M. Papa Ousmane GUEYE est revenu sur les principes fondamentaux qui gouvernent la Fonction publique et les valeurs cardinales qui ont fait de la Douane ce qu'elle est aujourd'hui. Il a terminé son propos sur une invite à un engagement sans faille pour « bien accomplir les missions de la Douane et mieux assumer les responsabilités qui leur sont inhérentes ».

*Capitaine Pierre SILVA
Vérificateur au Bureau des Douanes de Yoff*

La nouvelle équipe dirigeante de l'AIOD :

Président : **Papa Amadou Gamby DIOP** (Chef du Bureau des Relations Publiques et de la Communication)

Vice-Président chargé des Relations extérieures : **Mouhamadou DIOP** (Inspecteur des Finances/MEFP)

Vice-Président chargé des Affaires sociales : **Cheikh DIOP** (Chef du Bureau des Affaires Sociales Culturelles et Sportives)

Secrétaire général : **Mouhamadou Ciré Diallo** (Vérificateur à Dakar Port)

Secrétaire général adjoint : **Ablaye Sow** (Adjoint au Chef du Bureau Renseignement et de la Documentation /Direction des Renseignements et des Enquêtes Douanières DRED)

Trésorier général : **Demba SECK** (Chef du Bureau de l'Origine et de la Valeur)

Trésorier général adjoint : **Fatou Bintou NDIAYE** (Enquêteur/ Direction des Renseignements et des Enquêtes Douanières)

Avec plus de 25.000 produits référencés,
un approvisionnement régulier et des prix stables,
c'est facile de remplir son caddie chez Casino.

Influences



*Sur présentation de la carte de fidélité Casino

Casino Hann

Lundi au vendredi
9h - 13h et 15h - 20h
Samedi : 9h - 20h

Casino Saly

Lundi au samedi : 9h - 19h 45
Dimanche : 9h - 13h

Casino Liberté

Lundi au samedi : 9h - 20h
Dimanche : 9h - 13h



Casino Dakar City

Lundi au samedi : 9h - 21h
Dimanche et jours fériés : 9h - 20h

Casino Sea Plaza

Lundi au samedi : 9h - 21h
Dimanche : 9h - 20h

Casino Sarrault

Lundi au samedi : 9h - 19h 45
Dimanche : 9h - 13h

Casino Sahn

Lundi au dimanche
9h - 21h



C'est bien parce que c'est vous.



Société Africaine de Raffinage

Depuis 1961...



Histoire...

Créée en 1961, la SAR a démarré ses activités le 31 Octobre 1963 et a été inaugurée par Léopold Sédar Senghor, Président de la République du Sénégal, le 27 Janvier 1964. Depuis, la Société Africaine de Raffinage assure l'approvisionnement du marché domestique sénégalais en gaz butane, essence super, essence ordinaire, kérosène, pétrole lampant, gasoil, diesel oil et fuel oil. Les installations de la SAR s'étendent sur une superficie de 32 hectares. Elles ont connu depuis 1961 des améliorations successives. De 600 000 tonnes à son démarrage, la capacité de traitement est passée à 1 200 000 tonnes par an.

Le développement durable, un défi quotidien à la SAR

La SAR est une entreprise citoyenne qui participe au développement économique et social du Sénégal. Elle est consciente de sa mission et particulièrement des enjeux liés à son activité (protection de l'environnement, développement durable, dialogue social permanent avec l'ensemble des parties prenantes...).

Approvisionnement

La SAR importe du pétrole brut principalement du Nigéria (Bonny Light, Erha...). Ce pétrole est transporté par des tankers d'une capacité de 100 000 tonnes. Il est déchargé grâce à une conduite sous-marine (sea-line) de 5,6km reliant le post de déchargement et le parc de stockage de la SAR. Le pétrole est stocké dans un parc de sept bacs d'une capacité totale de 220 000 m³.

Production

Le pétrole brut subit plusieurs opérations dans les installations de la SAR avant sa commercialisation sous différentes formes (gaz butane, essence, kérosène, gasoil, diesel oil, fuel oil).

Les installations comprennent :

- Une unité de distillation atmosphérique et sous vide
- Une unité de reforming
- Une unité (mérox) de traitement de kérosène.

Sécurité

Depuis son implantation, la SAR a toujours placé la sécurité de son personnel et de ses installations au centre de ses préoccupations. Le renforcement continu de la sécurité a été obtenu grâce à une politique dynamique et concrète déployée autour, entre autre, de la mise en place d'équipements de sécurité et la formation permanente du personnel. Fidèle à sa tradition d'améliorer considérablement la Sécurité, la Sar a initié cette année un important projet d'automatisation des accès à l'usine, ainsi qu'aux lieux sensibles et de gestion du temps de présence de ses employés.



Dakarnave
CHANTIER NAVAL DAKAR
GROUPE LISNAVE

Premier chantier naval en Afrique de l'Ouest

DAKARNAVE est un chantier de réparations navales idéalement situé sur la côte ouest-africaine à **Dakar**, Sénégal. Cette position stratégique lui permet de servir tous les types de navires ou de bâtiments qui empruntent l'axe maritime Nord-Sud.

Une situation idéale



en Afrique de l'Ouest

■ Dock Flottant

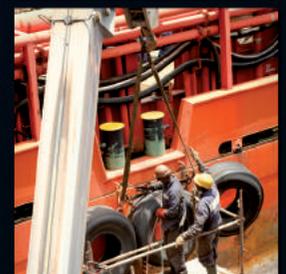
Longueur	235,00 m
Largeur	38,00 m
Capacité levage	28,000 tonnes
Puit pour visite de propulseurs azimuth	7x6x2 m

■ Bassin de Radoub

Longueur	195,20 m
Largueur	25,00 m

■ Synchronlift

4 plateformes de levage :	2 x 60 m long
	1 x 37 m long
	1 x 33 m long
Capacité de levage	1.200 tonnes



Bd Du Centenaire de la Commune de Dakar - P.O.Box. 438 - DAKAR SENEGAL
Phone + 221 33 849 1001 - +221 33 849 1050 - +221 33 849 1033 - Fax + 221 33 823 8399 - +221 33 823 3229
commercial@dakarnave.sn - www.dakarnave.com

Groupe Lisnave Internacional S.A.
PO Box 338 Monte da Caparica - Portugal
secretariado@lisnaveinternacional.pt



Accel

DeoMAX



Accel, une formulation unique et une viscosité idéale qui améliorent la performance des moteurs et la protection de leurs différents organes.
Votre lubrifiant de demain!



DeoMAX, le lubrifiant le plus résistant offrant une protection maximale pour une durée de vie plus longue, dans les conditions les plus contraignantes.
Relevez le défi des routes africaines



Disponibles dans notre réseau de stations-service

LIBYA OIL SENEGAL S.A KM 7,5 BD CENTENAIRE DE LA COMMUNE DE DAKAR - TEL : 338593000 FAX : 338593100



Woyofal

L'ÉLECTRICITÉ PRÉ-PAYÉE

- Pas de frais d'abonnement
- Pas de coupure pour non paiement
- Pas de facture

Woyofal, c'est l'électricité à votre guise !

AD Conseil



Avec Woyofal, c'est vous qui décidez de vos dépenses d'électricité !





La lutte contre le trafic illicite de stupéfiants, un combat permanent en Douane

Considérations générales sur les stupéfiants :

Les stupéfiants sont des drogues composées de substances psychotropes naturelles ou synthétiques. Ces drogues perturbent le système cérébral en créant une dépendance physique ou psychique.

Aussi, est-il nécessaire de préciser que toutes les drogues ne sont pas des stupéfiants ; d'autres formes de drogues dites douces existent : tabac, alcool, et certains médicaments (sédatifs, anesthésiques, antalgiques...)

Pour les besoins de cet article, les termes *drogues* et *stupéfiants* sont employés indifféremment.

En raison des risques sanitaires causés par leur consommation, les stupéfiants sont sous contrôle strict pour éviter leur usage libre.

Les stupéfiants sont ainsi repris par les tableaux I et II de la Convention unique de 1961 des Nations Unies sur les Stupéfiants dite Convention de Vienne. Cette dernière a été renforcée par la Convention de 1971 sur les Substances Psychotropes et complétée en 1988 par la Convention des Nations Unies contre le Trafic Illicite des Stupéfiants et des Substances Psychotropes.

Le Tableau I reprend les stupéfiants interdits à titre absolu.

Le Tableau II et III, ceux composés de substances psychotropes dont l'usage à des fins médicales et vétérinaires est contrôlé.

Le Tableau IV reprend les précurseurs chimiques utilisés dans la fabrication des stupéfiants des Tableaux II et III.

Le trafic de stupéfiants est communément appelé trafic de drogues. Seulement, il convient, pour qu'il soit réprimé, de parler de trafic illicite de stupéfiants car il existe un type de trafic licite et contrôlé dans le cadre de l'industrie pharmaceutique principalement.

Aussi bien au niveau international que national, le trafic illicite de



*Papa Amadou Gamby DIOP
Inspecteur principal des Douanes,
Chef du Bureau des Relations publiques
et de la Communication*

stupéfiants est combattu par tous les moyens adéquats et, sous ses différents aspects : policier, judiciaire et douanier.

Actions de l'Administration des Douanes contre le trafic

Dans le cadre de l'exercice de sa mission sécuritaire (lutte contre la fraude sous toutes ses formes), et sous l'angle de la lutte contre la criminalité transnationale organisée (CTO), l'Administration des Douanes concourt, aux côtés des autres Forces de Défense et de Sécurité, quotidiennement à endiguer ce fléau.

Dispositifs douaniers et mixtes

Aux fins de cette mission, les services des Douanes ont divers moyens juridiques au rang desquels le Code des Douanes (loi 2014-10 du 28 février 2014) et le Code des Drogues (loi 97-18 du 1^{er} décembre 1997).

Au niveau opérationnel, en sus des bureaux qui reçoivent les déclarations et qui effectuent un contrôle de première ligne, les subdivisions des Douanes sont entièrement dédiées à la surveillance et à la lutte contre les trafics.

L'érection du Bureau des Investigations criminelles et des Stupéfiants (BICS), avec une compétence nationale, par l'Arrêté ministériel 7282 du 30 juillet 2009 portant organisation de la Direction générale des Douanes, traduit éloquemment la préoccupation des autorités douanières et de la tutelle à prendre en charge la question au niveau central.

Le caractère multiforme du trafic illicite de stupéfiants, de même que ses conséquences sur les activités socio-économiques et politiques ont été à la base de la mise en place d'entités interministérielles, dans l'optique d'une mutualisation de la lutte.

C'est tout le sens de la création au niveau portuaire en 2006 de l'Unité mixte de Contrôle des Conteneurs (UMCC) et au niveau aéroportuaire de la Cellule aéroportuaire Anti-Trafics (CAAT) en 2010. Ces structures regroupent en temps plein et sous un commandement unique, des agents des Douanes, de la Police et de la Gendarmerie qui mettent à contribution leurs compétences respectives en renseignements stratégique et opérationnel.

Ces dispositifs douaniers et mixtes produisent des résultats constants par des saisies régulières et tous les vecteurs : aérien, ferroviaire, routier, maritime sont empruntés par les délinquants.

L'analyse des tendances et des itinéraires laisse apparaître que l'instabilité socio-politique de certains Etats, particulièrement de la sous-région, constitue un terreau fertile pour l'exercice de ces actes criminels.

En sus de la persistance du trafic de chanvre indien, de nouvelles drogues synthétiques (amphétamines, méthamphétamines) transitent au Sénégal via la frange orientale pour être acheminées dans les pays de l'Europe du Nord et d'Asie du Sud-Est par voie aérienne principalement.

ÉTUDES & RÉFLEXIONS

Cette dernière est la plus usitée par les trafiquants de khat (drogue traditionnelle dans certaines contrées d'Afrique de l'Est et du Moyen Orient qui s'introduit insidieusement dans le territoire, par le biais des lignes aériennes internationales exploitant la plateforme aéroportuaire de Dakar. Il est clair que les criminels disposent

de réseaux organisés et utilisent, comme les acteurs du commerce licite, le transport intermodal et la chaîne logistique internationale afin de commettre leur forfait. Face à cette tendance, de nouvelles drogues et de nouvelles routes, il y a lieu de mutualiser, à tous les échelons administratifs, les actions des différentes Forces de Défense et

de Sécurité par le biais du renseignement d'une part. Au-delà de la constatation, le renforcement des moyens et outils de détection des drogues s'avère nécessaire surtout pour l'Administration des Douanes en raison de sa position aux frontières, d'autre part. L'ampleur des saisies opérées en

STATISTIQUES DES SAISIES DE DROGUES 2015 EN KG

UNITES	Chanvre indien		Cocaïne		Métamphétamine		Amphétamine		Khat séché	
	Qtité	Valeur	Qtité	Valeur	Qtité	Valeur	Qtité	Valeur	Qtité	Valeur
JANVIER	276.8	16 608 000	0	0	30	3 428 571 420	0	0	0	0
FEVRIER	278.78	6 726 800	0	0	96.45	13 123 253 250	0	0	0	0
MARS	78.35	4 701 000	0	0	0	0	3.485	228 601 015	0	0
AVRIL	121.48	7 288 800	0.79	55 300 000	0	0	0	0	225	97 760 500
MAI	204.7	12 282 000	0	0	0	0	0	0	0	0
JUIN	74.9	4 494 000	0	0	0	0	0	0	980	392 000 000
JUILLET	49.5	2 970 000	0	0	0	0	0	0	135	54 000 000
AOÛT	677.292	40 637 520	0	0	0	0	9.58	355 300 000	90.4	36 160 000
SEPTEMBRE	479.05	28 743 000	0.125	10 000 000	0	0	0	0	0	0
OCTOBRE	531.5	31 890 000	0	0	24.140	2 759 269 940	0	0	35	14 000 000
NOVEMBRE	42.3	2 520 000	0.91	63 700 000	0	0	0	0	9	3 618 000
DECEMBRE	487	29 220 000	0.55	27 750 000			0.837	82 355 402	194.5	83 051 500
TOTAL ANNUEL	3 301.65	198 081 120	2.375	156 750 000	150.59	16 551 824 670	13.902	666 256 417	1 668.9	680 590 000

Et ce tableau risque, au rythme des saisies du premier semestre 2016, d'être largement dépassé avant la fin de cette année.

METAL AFRIQUE

vente de matériaux industriels et de construction

POINTES - FER A BETON - TIGES & FILS GALVANISÉS
 - GRILLAGES - LAMES PERSIENNES - TÔLES - CORNIÈRES
 FIL CLAIR - FIL DE FER RECUIT - POUTRELLES
 - BROUETTES - FER PLAT - PROFILÉS - TUBES SOUDÉS

METAL AFRIQUE S.A
 rue 6 - Z.I. , Km 4,5 Bd du centenaire de la commune de Dakar
 B.P. 3556 - Tél: +221 33 849 39 49 - Fax: +221 33 832 19 25 - www.metalafrique.com - info@metalafrique.com

KIRÈNE
 Source de joie de vivre

UN PRODUIT GROUPE KIRÈNE

www.kirene.sn f groupekirene



RESULTATS DE SAISIES IMPRODUCTIVES AU COURS DU 1er SEMESTRE 2016

MARCHANDISES	JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
	Qutité	Valeur	Qutité	Valeur	Qutité	Valeur	Qutité	Valeur	Qutité	Valeur	Qutité	Valeur
Médicament (kg)		5 490 000				85 846 000		32 596 495		1 395 000		18 888 800
Chanvre indien (kg)	1 030	61 800 000	304.9	18 294 000	686.9	41 214 000	77	4 620 000	260	15 600 000	112.15	6 729 000
Amphétamine (kg)	1.11	109 216 840	33.58	1 611 740 000								
Cocaïne (kg)					0.798	47 880 000						
Khat séché (kg)	114.8	45 920 000	53.2	21 280 000							52.08	21 112 000
Total Semestriel		222 426 840		1 651 314 000		174 940 000		37 216 495		16 995 000		46 729 800

MARCHANDISES	DRO		DRPPUS		DRN		DRC		DRSE		DRS	
	Qutité	Valeur	Qutité	Valeur	Qutité	Valeur	Qutité	Valeur	Qutité	Valeur	Qutité	Valeur
Médicament (kg)						3 815 000		32 580 300		10 460 000		94 161 495
Chanvre indien (kg)	95	5 700 000	1 296	77 760 000	37.1	2 226 000	70.85	4 251 000	491	29 460 000	181	10 860 000
Amphétamine (kg)	33.58	1 611 740 000							1.11	109 216 840		
Cocaïne (kg)											0.798	47 880 000
Khat séché (kg)	199.48	79 792 000	20.6	8 240 000								
Total Semestriel		1 697 232 000		86 000 000		6 041 000		36 831 300		149 136 840		152 901 495

NB : Par ailleurs, la **Brigade commerciale de Bel-Air** de la Subdivision Dakar-Port avait saisi au mois de février 2016, **300 kg de chanvre indien** d'une valeur de **18 000 000** francs CFA.

Le **Groupe polyvalent de Recherche et de Répression de la Fraude (GPRRF)** a saisi, au cours du mois de juin, **deux lots de médicaments** d'une valeur de **1 500 000** francs CFA.

2015 : plus de 5 tonnes de drogues interceptées par l'Administration des Douanes justifie l'option de rééquiper les unités douanières.

La prise en charge de cette question par les Forces de Défense et de Sécurité est plus que prégnante, dans ce contexte où le terrorisme qui se nourrit de trafics, atteint une dimension mondiale.

Au plan douanier, la réponse est adéquate et immédiate. Il s'agit principalement de l'acquisition de scanners dans les points d'entrée terrestre : Kidira au Sud-Est, Rosso au Nord. Ces moyens de contrôle non intrusif, traditionnellement utilisés aux niveaux portuaire et aéroportuaire de Dakar, contribuent à la facilitation et à la sécurisation de la chaîne logistique internationale conformément aux recommandations de l'OMD dans le Cadre des Normes SAFE (Sécurisation et Facilitation des Echanges).

Le renforcement des unités cynophiles et le projet de création d'un Centre régional rentrent dans ce cadre.

Au demeurant, l'élargissement de la gamme des moyens s'impose au vu de la permanence du trafic. Il y va de la Sécurité nationale et de la protection de la Santé publique.

Recommandations

Les mesures suivantes contribuent à la sécurisation du territoire. Il s'agit notamment de :

- l'installation de scanners dans toutes les unités frontalières ;
- du renforcement de capacités des agents à l'identification des stupéfiants ;
- de l'équipement des unités en kits de test ;
- de la formation spécifique en détection des drogues de synthèse ;
- de l'élaboration de fichiers de sociétés importatrices et exportatrices des précurseurs chimiques ;

· suivi discret des produits à double usage qui peuvent être des intrants industriels et agricoles.

De ce qui précède et de cette liste non exhaustive, il ressort une analyse situationnelle du phénomène tant au niveau national que communautaire. En effet, l'axe le plus convoité par les trafiquants demeure le corridor Bamako-Dakar du fait des multiples facilités offertes et de l'instabilité créée dans la sous-région par des groupes armés terroristes.

Il est d'autant plus urgent de renforcer la lutte contre la drogue et la CTO sur tous les fronts, à l'heure où, même l'Organisation des Nations-Unies (ONU) subit des pressions internationales de milieux scientifiques et politiques qui veulent remettre en cause toutes les options de lutte, au profit d'une dépenalisation progressive de l'usage des stupéfiants : un projet porteur de dangers pour nos sociétés et nos Etats. ■

Votre réseau BIS s'agrandit

2 NOUVELLES AGENCES BIS : VDN • Zone Industrielle

La BIS continue l'expansion de son réseau
à Dakar en ouvrant 2 nouvelles agences :
VDN et Zone Industrielle pour plus de proximité.
Pour toutes vos opérations bancaires et de transferts d'argent.



AGENCE BIS VDN
Route de Ngor coté Brioches dorées
Tél. : 33 849 63 03
www.bis-bank.com



AGENCE BIS Z.I.
Route Nationale cité Mariama
Tél. : 33 849 63 03
www.bis-bank.com

Une idée claire de la banque.



Banque Islamique du Senegal
www.bis-bank.com



LA SECURITE ECONOMIQUE DANS LE DISPOSITIF SECURITAIRE NATIONAL

L'Administration des Douanes sénégalaises est résolument « portée par une exigence de qualité au profit des entreprises et des populations » à travers ses missions fiscale, économique et sécuritaire.

Au regard de sa mission sécuritaire, la Direction générale des Douanes demeure ainsi engagée, aux côtés des autres forces de sécurité et de défense, dans la contribution à la mise en œuvre de la politique de sécurité nationale. Elle exerce, à titre principal, une mission de sécurité économique.

Par sécurité économique, il faut entendre la lutte contre la fraude sous toutes ses formes pour permettre d'abord aux pouvoirs publics de créer les conditions saines d'une libre entreprise dans un environnement concurrentiel normalisé, ensuite aux entreprises, dans ce cadre, d'être plus performantes et compétitives, et enfin pour assurer le bien-être des populations contre les effets pernicioeux de cette fraude.

Cette défense économique est devenue prégnante au regard des mutations profondes de l'environnement international, du reste mondialisé, caractérisé par la dématérialisation des procédures du commerce extérieur, l'avènement des technologies de l'information et de la communication et le développement des moyens de paiements électroniques qui ont ouvert également la voie à de nouveaux types de fraudes.

Face à une telle situation, une prise de conscience sur la vulnérabilité du système des échanges internationaux a fait jour, et l'Administration des Douanes du Sénégal a pris en compte cette évolution de la dimension sécuritaire en mettant en œuvre des outils élaborés par l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) dans des normes SAFE tels que l'analyse du risque, le recours aux scanners et autres moyens de contrôle non intrusif, le développement du renseignement et l'érection de structures dédiées à la lutte contre la criminalité transfrontalière organisée.

Elle a donc adapté ses stratégies en mettant en place un dispositif de sécurisation économique des frontières (I) et des moyens matériels et outils de ciblage en vue de mieux lutter contre les trafics illicites (II).



Mamadou Alpha DIENG
*Inspecteur des Douanes, Vérificateur
Ancien Chef de Bureau de la Sécurité
et de Coordination de la lutte contre
la Fraude*

I/ LE DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ECONOMIQUE DU TERRITOIRE NATIONAL

Pour mieux protéger l'économie nationale, l'Administration des Douanes a mis en place un dispositif de surveillance en segmentant le territoire national en Directions régionales (A) et un dispositif de surveillance par des structures spécialisées (B)

A/ Le dispositif de surveillance par des Directions régionales

Le Sénégal partage une frontière avec la Mauritanie, le Mali, la Guinée-Conakry, la Guinée-Bissau et la Gambie. Cette position géographique est caractérisée par des frontières terrestres relativement poreuses et une façade maritime longue de plus de 700 kilomètres qui favorisent la contrebande douanière.

Dans son organigramme, l'Administration des Douanes dispose de sept (07) Directions régionales (DR) que sont la Direction régionale de Dakar Port (DRDP), la Direction régionale des Produits pétroliers et des Unités spécialisées (DRPPUS), la Direction régionale de l'Ouest (DRO), la Direction régionale du Nord (DRN), la Direction régionale du Centre (DRC), la Direction régionale du Sud (DRS), et la Direction régionale du Sud-Est (DRSE).

Chaque DR est composée de bureaux, subdivisions, brigades et postes de

douane qui assurent au premier plan, la surveillance. Par ailleurs, d'une DR à une autre, la typologie de la fraude varie, compte tenu des spécificités, et des réalités du terrain. C'est pourquoi, la configuration de la Région douanière est également différente de la région administrative. A titre d'exemple, la Direction régionale des Douanes du Centre regroupe les régions administratives de Kaolack, Fatick, Diourbel et Kaffrine.

Ainsi, pour assurer une meilleure sécurité économique, l'Administration des Douanes a mis en place des unités de surveillance douanière réparties entre quatorze (14) Subdivisions et un (01) Groupement Polyvalent de Recherche et de répression de la fraude (GPR) couvrant l'ensemble des régions administratives.

Les unités de la surveillance dépendent des subdivisions qui, rattachées aux directions régionales, sont des structures de coordination des unités de surveillance que sont : des brigades et des postes de douane.

Les Bureaux et Postes jalonnent les limites du territoire national et sont positionnés à proximité immédiate de la frontière. Ils ont pour mission de dédouaner, dans la limite de leurs compétences respectives, les marchandises provenant de pays tiers et destinés au marché intérieur.

Cette mission de collecte de recettes par les bureaux, justifie la présence des brigades pour assurer une bonne conduite des marchandises vers les Bureaux dans toutes les pentières. Aussi, ces brigades doivent-elles surveiller ces pentières et veiller à la régularité de la circulation des marchandises qui y circulent aux fins de sécuriser le maillage économique. Certaines brigades sont également chargées de la police de la circulation des personnes et des biens dans la limite de leurs pentières d'où l'appellation de Brigades Mobiles. Ces dernières sont basées dans les agglomérations intérieures et sont chargées d'assurer les arrières des Bureaux et Postes frontaliers. A cet effet, elles exécutent des services de patrouille, de circulation, de barrage et d'embuscade en vue de rechercher et de réprimer la fraude et les autres trafics illicites.

Il convient de noter aussi la présence de brigades maritimes. Elles ont, toutefois, une double vocation : maritime et terrestre, consistant à contrôler les mouvements des navires et embarcations dans la zone maritime, à prévenir les verse-



ments sur les côtes et à détecter les dépôts frauduleux. Leur efficacité dépend de la complémentarité avec les autres unités terrestres.

Cette organisation des Directions régionales est complétée par d'autres structures spécialisées.

B/ Le dispositif de surveillance par des structures spécialisées

Outre les Directions régionales, les questions sécuritaires en matière douanière sont prises en charge au **niveau stratégique** par le Bureau de la sécurité et de la coordination de la lutte contre la fraude (BSC) et le Bureau de la Surveillance douanière et des moyens navals (BSM), et au **niveau opérationnel** par le Bureau du renseignement et de la documentation (BRD), le Bureau des investigations criminelles et des stupéfiants (BICS), l'Unité mixte de contrôle des conteneurs (UMCC) et la Cellule aéroportuaire anti-Trafics (CAAT).

1/ Le Bureau de la Sécurité et de la Coordination de la lutte contre la Fraude (BSC) :

Il est chargé de gérer le volet stratégique en matière de lutte contre la fraude et des trafics illicites. Il est également chargé d'orienter et de coordonner la lutte contre la fraude. Il participe à la mise en œuvre de la politique de sécurité du territoire et assure la liaison entre l'Administration des Douanes et les autres services nationaux de sécurité. Il doit aussi, approuver les plans de lutte contre la fraude qui sont élaborés par les structures opérationnelles.

2/ Le Bureau de la Surveillance douanière et des moyens navals (BSM)

Il définit les méthodes de travail et coordonne les actions de surveillance maritime. Il assure la gestion administrative et l'utilisation des moyens navals de la Douane en collaboration avec l'Armée de mer.

3/ Le Bureau du Renseignement et de la Documentation (BRD) :

Il est chargé de collecter, de recueillir, de centraliser et de traiter les informations remontées par les services opérationnels douaniers ou obtenues auprès des autres parties prenantes de la stratégie nationale de prise en charge des menaces frontalières. Il doit rechercher les risques potentiels de fraude et élaborer des messages et alertes de lutte contre la fraude.

Le chef du Bureau du renseignement et de la documentation est cumulativement le Chef du Bureau régional de liaison chargé du renseignement de l'Afrique de l'ouest (BRLR/AO) qui est une structure dédiée de l'Organisation mondiale des Douanes (OMD).

4/ Le Bureau des Investigations Criminelles et des Stupéfiants (BICS) :

Il a pour mission de combattre des activités illicites telles que le terrorisme, le blanchiment des capitaux, la contrefaçon, le piratage, le trafic d'arme, de drogues, d'organes humains, de produits toxiques, bref la criminalité transnationale organisée (CTO).

Il assure la coopération avec les services nationaux et internationaux dans ces domaines.

5/ L'Unité Mixte de Contrôle des Conteneurs (UMCC) :

Il a un effectif composé d'agents des Douanes, de la Police et de la Gendarmerie nationales. Elle est chargée de la recherche de renseignement, de la fouille et de la visite des navires, voiliers et conteneurs dans le cadre de la lutte contre la criminalité transnationale organisée. Sa création découle d'une volonté affirmée de la part du Gouvernement de mutualiser les moyens d'actions des forces de sécurité et de défense avec l'appui de l'Office des Nations-Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDD) et de l'OMD.

6/ La Cellule Aéroportuaire Anti-Trafics (CAAT) :

Elle est une cellule mixte basée à l'Aéroport dont la mission est de rechercher et de réprimer toutes les formes de trafics illicites dans l'espace aéroportuaire, principalement le trafic de drogues et de stupéfiants. Elle est composée d'agents des Douanes, de la Police et de la Gendarmerie. Sa création a été fortement inspirée par l'Union européenne face à la recrudescence notamment du trafic de la cocaïne par le vecteur aérien.

II. LES MOYENS MATERIELS ET LES OUTILS DE RENSEIGNEMENT POUR LUTTER CONTRE LA FRAUDE ET LES TRAFICS ILLICITES

Pour permettre à ses unités de surveillance de mener efficacement les missions qui leur sont confiées, en plus des moyens humains, l'Administration des Douanes a doté celles-ci de divers moyens matériels pour juguler cette problématique en tenant compte de l'évolution de la fraude et des grands trafics.

Il s'agit notamment de scanners aux niveaux portuaire et aéroportuaire, de chiens renifleurs, de véhicules de poursuite, de vedettes de surveillance et de moyens de communication, dont un Poste central des transmissions.

Des scanners mobiles seront incessamment déployés au niveau des frontières Nord et Est du pays et à Diamniadio, pour renforcer le dispositif de contrôle mis à la disposition des unités de surveillance de

ces zones.

La flotte navale douanière compte actuellement deux vedettes de vingt (20) mètres, adaptés aux opérations en haute mer, cinq vedettes de douze (12) mètres, quatre de sept (7) mètres et des embarcations légères destinées à la surveillance rapprochée de nos côtes.

En complément de ces moyens matériels et logistiques, l'Administration des Douanes dispose d'outils de renseignement et de ciblage tels que le BATAVIS, l'AAMI, le CEN, le CEN/COM et le TAME.

❖ Le BATAVIS est un fichier informatique qui reprend l'ensemble des navires de plaisance bénéficiant d'une admission temporaire auprès de l'Administration des Douanes. Ce fichier permet d'assurer la traçabilité des navires de plaisance par un suivi et un contrôle réguliers de leur mouvement.

❖ L'AAMI (Accord d'Assistance administrative mutuelle internationale) est un cadre légal de coopération qui permet un échange d'informations sur la fraude entre Administrations douanières.

❖ Le CEN (Customs Enforcement Network) est le réseau international de lutte contre la fraude de l'Organisation mondiale des Douanes. Il intègre une base de données relative aux courants de fraude sous toutes ses formes et un moyen permanent de mise à jour des administrations douanières dans leur stratégie de lutte au regard des *modus operandi* usités par les industries de faux.

❖ Le CEN/COM est un outil sécurisé de communication qui permet des échanges en temps réel sur la fraude. Développé par l'OMD, cet outil est utilisé dans les opérations conjointes internationales de lutte contre la fraude (drogue, espèces menacées d'extinction, contrefaçon, faux monnayage, etc....).

❖ Le TAME est un instrument d'orientation des contrôles des unités douanières. Il analyse et évalue les risques de fraude et cible les marchandises à contrôler au niveau des unités de dédouanement selon le risque de fraude.

Au total, de par sa position au niveau des frontières et avec son dispositif sécuritaire, la Douane en apportant son concours à d'autres administrations comme celles du Commerce, de la santé, de l'intérieur, de l'environnement, de l'énergie, de l'hygiène etc., contribue nettement, en tant que sentinelle de l'économie, à la protection et à la sécurité économiques des entreprises. ■



**EXTRACTION MINIERE DE L'ATTAPULGITE
BROYAGE – CALCINATION.
CRIBLAGE – AGGLOMERANT.
SECHAGE DE L'ATTAPULGITE**

- Utilisation Domestique : Litière.
- Utilisation Industriel : Forage puits de pétrole, complément pour aliment de bétail.
- Absorbant Industriel.
- Attapulгите calcinée.



TERROU-BI
LE TRAITEUR
DAKAR

PARTENAIRE DE VOS ÉVÈNEMENTS DEPUIS 1986



Une Prestation Unique

- 7j/7 sur Dakar et proximité
- Livraison en camion frigorifique

Des évènements sur mesure...
l'exigence de la qualité

WWW.TERROUBI.COM

traiteur@terroubi.com
Tél. (00 221) 33 839 90 39

TERROU-BI
DAKAR



Une Mutuelle de Solidarité

→ Villa type F4



• Cet ambitieux programme, uniquement conçu pour les mutualistes, en partenariat avec la BHS, constitue une des réponses pour trouver un toit décent à nos membres sur un site convivial avec :

→ Allées villas type F3 et F5



• une électrification souterraine,
• des routes à pavage, des espaces verts,
• un terrain de sport, un espace services, ...

→ Villa type F5



Ce site de Kounoune abritera 40 logements de type F3, 118 de type F4 et 86 de type F5. Les prix varient selon la superficie de la parcelle.

→ Allées villas type F5



F 3 : A partir de 24.079.880 frs sur une parcelle de 150m2
F4 : A partir de 26.700.661 Frs sur une parcelle de 150 m2
F5 : A partir de 35.154.125 Frs sur une parcelle de 150 m2

À la Mutuelle on s'attaque aux problèmes (individuel ou collectif) par la logique puis par analyse avec méthode.

Et c'est cela, qui nous anime tous les jours, nous permettant de résoudre les multiples problèmes de nos membres et de proposer des alternatives, pour faire avancer notre institution.

Le plus important est d'admettre cette évidence qui nous permet d'agir avec assurance et sécurité pour atteindre les objectifs assignés.

Ce viatique nous permet de régler les problèmes prioritaires liés notamment à la maladie, à la couverture sociale, l'accompagnement de nos membres décédés notamment notre participation et la gestion du Fonds de soutien à l'enfance orpheline (FOSEOR), par des prêts à 4% d'intérêt aux membres en activité et bientôt par le logement grâce au projet immobilier de Kounoune de 244 villas.

Ainsi, pour les frais et les autres dépenses sociales la Mutuelle a décaissé 54.088.565 frs pour une population de 2237 membres dont 1138 retraités, 177 décédés et 922 membres en activité.

Le fonds de solidarité affiche un solde net de 3.070.197.940 frs et sert au paiement des indemnités départ à la retraite, d'indemnité de décès aux ayants droit des membres décédés et de constituer de caution d'apport pour le logement et de financer les investissements de la Mutuelle et des projets immobiliers.

Depuis sa création en 1997 et jusqu'en fin juillet 2016, ce fonds a distribué 2.108.191.190 frs aux 676 membres admis à faire valoir leurs droits à une pension de retraite.

Ce fonds a également permis l'acquisition de 205 parcelles d'une contenance de 300m2 chaque entièrement mis à la disposition des membres et l'achat de réserve foncière à Yenne (20HA) et à Diass (12 HA), de même que l'immeuble du Point E.

Quant au fonds de crédit, la Mutuelle a traité 114 dossiers de prêt pour un montant accordé de 312.977.323 frs.

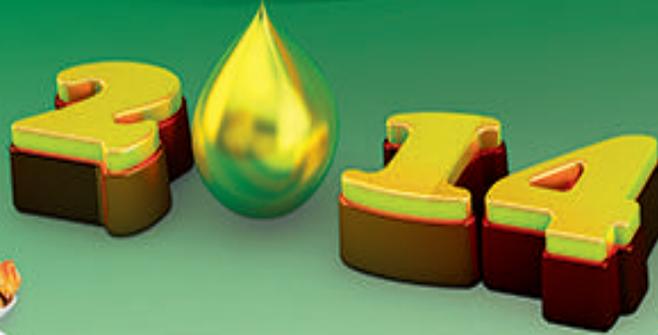
En vue de mieux soulager ses membres, le Conseil d'Administration de la Mutuelle a autorisé le rachat par la Mutuelle des contrats d'assurance de retraite complémentaire de nos membres arrivés à échéance, en vue de leur placement à la SAAR-VIE anciennement ILLICO-Vie, au taux de 3,5%.

Aussi, l'engagement de la Mutuelle pour la réalisation de l'union des Mutuelles des Régies financières a été encore magnifié, de même que notre soutien au projet de construction de l'Hôpital ultra moderne lors de l'Assemblée générale de la Mutuelle des Agents de la Direction générale des Impôts et des Domaines du 30 juillet dernier.

A cette occasion, Monsieur Mamadou DIAW, le Directeur des Services Régionaux, venu représenter le Directeur général, empêché, a réitéré l'engagement personnel du DG et son implication pour tout ce qui a trait à la bonne marche de la Mutuelle. IL a encouragé les deux autres mutuelles du MEF, à se souder, à collaborer tout en renforçant nos liens et en luttant ensemble à la précarité de la vie après la carrière.

Mamadou BA

La Qualité, clef de notre succès.



LA DÉLICIEUSE PÂTE À TARTINER



Km 09 BCCD • Senico SA • Sénégal
Tél +221 33 879 18 08 • Fax : +221 33 834 79 03 • www.senico-sn.com



L'As Douanes, sur le toit du Basket et frôle la descente au football, en ligue 1

L'As Douanes championne de basketball masculin...

L'As Douanes a remporté, le samedi 9 juillet 2016 le titre de champion du Sénégal de basketball masculin à l'issue de sa victoire sur l'équipe de Saint Louis Basket Club (51-70) lors d'un match qu'il a dominé de bout en bout.

Sous la direction de son jeune

entraîneur Mamadou Guèye "Pabi", la Douane a dominé tous les quarts temps (16-24, 10-12, 17-20, 8-14) face à une équipe du SLBC conduite par Malick Diop et dont c'était la première finale de championnat. La section de basket de l'ASD est dirigée par le Commandant Demba Seck, par ailleurs Vice-président de la Fédération sénégalaise de basket.

58-43). Les protégées de Pa-bi, coach de la Douane et meilleur entraîneur de la saison 2016, viennent ainsi de remporter leur 11ème trophée dans compétition organisée par la Ligue de Dakar.

... et perd la Coupe du Sénégal de basket sur le fil

La suprématie de l'AS Douanes aurait pu être totale, cette saison, si elle n'avait pas été battue sur le fil par Louga Basket Club 58 à 60 au stadium Marius Ndiaye. L'équipe de basket des Douanes a dominé son adversaire lors du premier (12-9), du deuxième (32-24) et du troisième quart temps (39-38).

Le sort de la finale âprement disputée et pleine de rebondissements s'est joué lors du quatrième et dernier quart temps. Durant ces ultimes moments, le club de basket de la capitale du Ndiambour a sorti le grand jeu pour venir à bout de la Championne du Sénégal, remportant ainsi sa première Coupe du Sénégal.

L'AS Douanes se maintient de justesse en Ligue 1 de Football

Vainqueurs de la Coupe de la Ligue et champions du Sénégal en 2014-2015, les footballeurs de l'ASD ont failli redescendre en Ligue 2 qu'ils avaient quitté avec brio la saison précédente. Il a fallu attendre la toute dernière journée et un match contre la Suneor (1-1) pour assurer le maintien parmi l'élite.

La saison qui vient de s'achever a été laborieuse avec des éliminations précoces en Ligue africaine des champions, en Coupe de la Ligue et en Coupe du Sénégal. Ce qui avait entraîné la séparation avec le coach Karim Segha Diouf remplacé par Cheikh Fall qui n'a pas pu faire mieux. Le Président de l'AS Douanes, Lt-colonel Ahmadou Thiouye, le Président de la section de football, Lt-colonel Bassirou Ndiaye et l'encadrement administratif et technique promettent de mettre les moyens nécessaires et de procéder à un meilleur recrutement afin de relever les défis de la saison prochaine.

... remporte la 32ème édition de la Coupe du maire de Dakar...

La 32ème édition de la coupe du Maire de Dakar de basket, le samedi 23 juillet, au stadium Marius Ndiaye, a été remportée par l'As Douanes. Face à l'Union sportive de Ouakam, le leader du championnat a sorti son meilleur jeu afin de remporter le trophée (58-43). Battus à trois reprises, cette saison par les Ouakamois, les Douaniers ont en même temps lavé l'affront en dominant tous les quart-temps (14-10, 31-23, 42-29 et

Palmarès AS Douanes Judo Saison 2015-2016

L'AS Douanes Judo est arrivée première à toutes les compétitions auxquelles elle a participé en termes de nombre de médailles glanées sauf à une compétition : le Championnat du Sénégal par équipes où ses judokas titulaires ont été forfaités pour cause de blessures. C'est le seul club qui a pu revenir avec 3 médailles aux derniers Championnats d'Afriques.

Championnats du Sénégal : 3 Titres de Champions du Sénégal, 2 Titres de vice-Champion, 5 médailles de bronze
Championnats d'Afrique à Tunis : 3 médailles de bronze par

équipe Ismaila Diatta, Abo Diatta et Mbagnick Ndiaye
Tournoi International ville de St Louis : 1er Club sénégalais, Distinction du meilleur Judoka
Tournoi International de la Ville de Dakar : 1er club sénégalais
Tournoi International Amajelo : 1er club sénégalais au Tournoi international de Mbour : 1er club sénégalais.

Le Commandant Cheikh Diop préside aux destinées du club de judo de la section Arts Martiaux des Douanes dirigée par le Lieutenant Jean-Louis Tine.



CREDIT INTERNATIONAL

VOTRE BANQUE PARTENAIRE

NOS AGENCES

Agence Principale

Immeuble Le Goelan
Djily Mbaye x Henri Dunan
BP 50117 Dakar-RP-SENEGAL
Tel: 33 889 18 18
Fax: 33 822 80 80

Agence Zone Industrielle

Zone Industrielle de Dakar
de la commune de Dakar
Tel : 33 849 30 80
Fax : 33 822 80 80

www.cisenegal.com

NOS PRODUITS

Entreprises

- Crédit amortissable à court et moyen terme
- Crédit documentaire import et export
- Remise documentaire import et export
- Transferts internationaux
- Crédit Spot
- Escompte
- Découvert
- Cautions
- Dépôt à terme
- Cartes bancaires
- Cartes prépayées
- Cartes salaires

Particuliers

- Prêts personnels
- Prêts immobiliers
- Dépôt à terme
- Cartes bancaires
- Cartes prépayées

Etabli au Sénégal depuis 2010, le CREDIT INTERNATIONAL S.A, filiale du Groupe Crédit Libanais affiche un résultat positif justifié par ses choix de croissances appropriés basés sur l'accompagnement des PME-PMI ainsi que les grandes entreprises dans le cadre d'une politique de risque maîtrisé. Au CREDIT INTERNATIONAL S.A, nous sommes à l'écoute de nos clients, nous les accompagnons en leur proposant des produits bancaires adéquats pour un développement durable de leurs projets et du continent africain. Nous sommes votre banque partenaire qui a pour ambition de vous aider à réaliser vos projets et à contribuer activement à la croissance économique du Sénégal.



LIEUTENANT BARA THIAM, CHEF DE VISITE DU BUREAU DE LA ZONE FRANCHE INDUSTRIELLE

LA SAGA D'UN PRÉSIDENT DE LIGUE, GABELOU

Il fait partie de la nouvelle génération de dirigeants du sport sénégalais. Il, c'est le Lieutenant Bara THIAM, président de la ligue d'Athlétisme de Dakar. Il préside aux destinées de cette instance sportive depuis 2014. Au premier contact avec cet homme au calme olympien, se dégagent des qualités intrinsèques d'un meneur d'homme, toujours disposé à prêter une oreille attentive à son entourage.

Sa capacité d'écoute, sa disponibilité, son engagement et son sens élevé du travail bien fait font de lui un bon dirigeant. Quand vous lui parlez d'Athlétisme son visage s'illumine, il s'enflamme et commence son récit digne d'un sportif de haut niveau.

Entretien

Revue des Douanes Sénégalaises : - Atteint du virus du sport depuis votre tendre jeunesse, pouvez-vous vous présenter aux lecteurs du journal des douanes sénégalaises et revenir sur votre cursus de manière générale ?

Lieutenant Bara THIAM : Je me nomme Bara THIAM, après deux ans d'armée à la Marine Nationale, j'ai intégré notre chère administration le 05 Octobre 1998 section Préposé. En 2006, je réussis le concours d'entrée à l'Ecole des douanes sec-



tion Agent de constatation. En 2012 je retourne à l'école comme élève sous-officier des douanes. J'ai été tour à tour affecté à la Direction régionale de Ziguinchor, à la brigade mobile de Sédhiou, à la brigade mobile n°2 du GIR à Thiès, au bureau de Kidira, à la brigade de bel air, à la brigade spéciale de Dakar Extérieur et enfin à la Zone franche industrielle. Ma première licence scolaire a été enregistrée en 1987, depuis lors je me suis jamais départi du sport soit en tant que pratiquant ou dirigeant. Je milite dans la section d'athlétisme depuis une dizaine d'années où de membre simple je suis devenu responsable de la petite catégorie ensuite je suis passé coordonnateur de la section et enfin vice-président derrière le commandant Sara OUALY qui occupe la présidence. En 2012 j'ai été choisi par consensus pour être le Président de la Ligue d'athlétisme de Dakar.

Monsieur le Président quels sont les sentiments qui vous ont animés lorsque vous avez réalisé que vous étiez devenu le Patron de Dakar dans cette discipline ?

Des sentiments de satisfaction d'abord parce que cette consécration n'était que la résultante d'un bon travail abattu au sein de l'AS Douanes mais aussi d'un comportement que les uns et les autres ont constaté et apprécié au point de faire l'unanimité autour de ma personne.

Mais cette satisfaction sera de courte durée car je savais que le sport sénégalais était une plaie béante et qu'il fallait très vite se mettre au travail afin de l'extirper des méandres du gouffre dans lequel il baigne.

Le tendon d'Achille du sport sénégalais reste le financement, comment faites-vous pour dérouler vos activités au niveau de votre ligue ?

Notre première source de financement c'est l'Etat à travers le Ministère des Sports. Vous n'êtes pas sans savoir que nous ne sommes que délégataire de pouvoir et le déroulement de la politique sportive au Sénégal incombe a priori à l'Etat du Sénégal. C'est dans ce sens que des conventions d'objectifs sont en train d'être signés avec le Ministère pour booster notre sport.

Notre second source de financement vient de l'IAAF qui chaque année nous appuie pour relancer le sport de masse au niveau des fédérations d'athlétisme dont nous sommes affiliées.

En marge de ces financements nous comptons sur les cotisations des membres du comité directeur mais aussi sur nos différents partenaires dans le cadre du sponsoring.

Le manque d'infrastructures est criard dans votre discipline, quelle est votre stratégie pour le

développement de l'Athlétisme dans la région de Dakar ?

C'est d'abord attirer l'attention des autorités sur l'insuffisance du potentiel que nous avons ; je note qu'il n'y a que deux Stades fonctionnels dotés de pistes à Dakar Léopold Sédar Senghor Iba Mar Diop ; mais aussi essayer de mettre à la disposition des différents clubs du matériel de compétition notamment des matelas de saut, haies, trainings, pointes, gilets pour les officiels techniques, dossards, poids et disques pour les lancers etc. .

Nous apprécions la politique de l'Etat dans ce sens qui doit doter chaque région d'un stade avec piste d'athlétisme dans le cadre du programme chinois.

Sur un autre plan vous êtes également Vice-président de la section d'Athlétisme de l'As Douanes, comment se porte la section ?

La Section se porte à merveille, dans la mesure où nous sommes championne du Sénégal l'année dernière place que nous occupons depuis une bonne dizaine d'années. La section d'athlétisme de l'AS douanes est le

premier Club du Sénégal sur le plan des résultats techniques. La majeure partie de l'équipe nationale du Sénégal est composée d'athlètes de notre section et cela n'est que la consécration du bon travail qui se fait en interne.

Le baromètre c'est que la quasi-totalité des athlètes du Sénégal veut être pensionnaire de l'AS Douanes et à chaque début de saison nous refusons du monde.

Ce qui nous fidélise aussi dans ces performances c'est la bonne gestion administrative du club, mais aussi la qualité des techniciens qui nous accompagnent dont les compétences sont louées au-delà de nos frontières. Les réunions se tiennent régulièrement, le bureau est fonctionnel et tous les membres sont actifs.

A cela s'ajoute la bonne démarche de son président le Commandant Sara OUALY qui est à l'écoute de son staff, qui a toujours privilégié le consensus dans la prise de décision et qui a très tôt compris que l'imposition a montré ses limites devant la sensibilisation.

A ce jour nous avons un effectif de 150 Athlètes, 15 entraîneurs et 15 dirigeants.





L'As Douanes est le vivier de l'Athlétisme sénégalais ; quelles innovations comptez-vous apporter dans votre management pour en faire un club d'excellence ?

C'est un secret de polichinelle, l'AS douanes est déjà un club d'excellence. Visitez les résultats techniques toutes sections confondues (football, basket, Art martiaux, etc.), vous verrez qu'on occupe le devant de la scène et on est à la meilleure place sur l'échiquier national.

Cette excellence va jusque dans les instances sportives regardez par vous-même combien de douaniers ont eu à occuper des places importantes dans les instances sportives et ceci ne fait que confirmer la capacité de l'agent des douanes à devenir meilleur.

Maintenant c'est aux agents des douanes en général et aux autorités douanières en particulier, à qui incombe le développement de la politique sociale en interne, d'apprécier à juste titre la valeur de ce qu'ils possèdent et de s'approprier cette réussite socio-sportive.

Aujourd'hui, partant des motifs de la création de cette association et du contexte d'alors, nul ne peut contester que les objectifs sont largement atteints dans la mesure où, ces populations, qui jadis avaient des appréhensions négatives sur l'administration, aujourd'hui se bousculent devant notre porte.

L'idéal serait d'intégrer ce paramètre dans notre politique administrative en consolidant les acquis mais aussi et surtout en se modernisant davantage afin de tendre vers le professionnalisme.

Pour cela une restructuration des sections, un renforcement des moyens et une gestion plus rationnelle des finances s'imposent.

Quel regard jetez-vous sur le sport sénégalais et sur l'athlétisme en particulier ?

Je pense qu'il y a de bonnes choses qui se font dans les différents sports avec Lionnes du basket, les arts martiaux aussi se portent bien. Là où il faut encore travailler c'est au niveau du football. Aliou Cisse est en

train de faire du bon travail sur la sélection des jeunes ; maintenant il faut qu'on ait une équipe nationale et non un regroupement d'individualités ou chacun a sa propre façon de jouer.

Quant à l'Athlétisme, c'est vrai qu'elle traverse une passe difficile mais cela n'empêche qu'elle reste la première discipline au Sénégal sur le plan des résultats et cela nul ne peut dire le contraire. Le seul médaillé olympique du Sénégal Amadou Dia BA est un produit de l'Athlétisme. Le Sénégal a aussi été une fois champion du monde aux 400 m avec Ami Mbacké THIAM à Edmonton en 2001 et médaillé de bronze au triple saut avec Kène NDOYE aux Mondiaux en salle de Birmingham en 2003.

Maintenant il n'y a pas de secret en sport pour aspirer à l'excellence il faut y mettre le prix et je pense qu'il y a une forte lueur d'espoirs avec l'arrivée de l'actuel ministre des Sports qui est en train de faire du bon travail.

Votre agenda de 2016 laisse entrevoir de grands événements sur le plan international qu'en est-il exactement ?

Effectivement, nous venons de sortir d'un grand marathon international qui est une première au Sénégal en termes de flux financiers et de mobilisation. Il a été organisé par Eiffage en collaboration avec la Fédération sénégalaise d'Athlétisme.

Nous avons organisé ici au Sénégal le Meeting World Challenge IAAF le 25 Mai 2016 au Stade Léopold S Senghor à Dakar.

C'était un événement d'une grande envergure et seuls deux pays en Afrique ont été autorisés à l'organiser, le Maroc étant le deuxième.

Nous avons participé aux Championnats d'Afrique qui se sont tenus cette année à Durban en Afrique du Sud au mois de Juin. Nous avons remporté des médailles.

La dernière manifestation qui va clôturer la saison est les Jeux Olympiques. C'est la plus grande et la plus importante organisation dans le monde du Sport toutes disciplines confondues. Ils auront lieu à Rio de Janeiro au Brésil en août.

Avant de prendre congé de vous, vos considérations sur l'Athlétisme mondial ?

L'athlétisme mondial se porte très bien, les instances internationales fonctionnent très bien, les paris de l'organisation des grands événements réussissent et les athlètes sont en train de repousser les limites des performances et des records. Maintenant une œuvre humaine n'étant jamais parfaite il faut mettre en place des mécanismes draconiens de contrôle pour lutter contre le dopage, la corruption et la fraude sur l'âge biologique.

Propos recueillis par Alioune SAMB

Le Lieutenant-colonel des Douanes Malang Diedhiou, arbitre central au tournoi de football des Jeux olympiques de Rio



Le Lieutenant-Colonel Malang Diedhiou, inspecteur des Douanes sénégalaises, a été désigné arbitre central pour le tournoi de football des Jeux olympiques de Rio prévus du 4 au 20 août 2016. Il sera assisté par les juges sénégalais Djibril CAMARA et El Hadji Malick SAMBA.



 **C'ÉTAIT EN 1986**

DOUANES

REVUE TRIMESTRIELLE DES DOUANES SENEGALAISES - N° 21



La Douane à l'heure de

L'INFORMATIQUE

STUPEFIANTS



Législation et Réalités



«AU CŒUR DES REALITES DES DOUANES SENEGALAISES»





LA DOUANE A L'HEURE DE L'INFORMATIQUE

DIRECTION DES RECETTES DOUANIERES
BUREAU DU TRAITEMENT AUTOMATIQUE
DE L'INFORMATION (B.T.A.I)

Le S.I.D.O.S. : Notre Système informatique

Dans le domaine informatique l'administration des Douanes du Sénégal dispose d'un système manuel de traitement des déclarations déposées en Douane (depuis la recevabilité jusqu'à la délivrance du Bon à enlever) avec une automatisation à postériori.

La chaîne Douane de la Direction du Traitement Automatique de l'Information (D.T.A.I.) constituée par un ensemble de programmes de contrôle, de calcul et d'édition est chargée de la liquidation des droits et taxes, de la prise en charge des éléments statistiques, et du déversement mensuel des émissions dans la chaîne Trésor.

La liquidation des droits et taxes fut mécanisée depuis juillet 1967. Cette mécanisation était partielle (seules les opérations à crédit étaient traitées) et intégrative (déversement des émissions Douanières dans la chaîne Trésor).

Le but de cette mécanisation était donc comptable et n'avait aucun impact réel sur les contrôles douaniers préalables, notamment la recevabilité et le contrôle des assiettes. Elle a pour conséquence les annulations

et remboursements fréquents des délais de liquidation de 4 semaines en moyenne et des rejets multiples.

Le projet d'union au sein de la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO) en 1974 a entraîné la Création de nouvelles déclarations le 1er janvier 1976.

Une nouvelle chaîne douanière fut écrite tenant compte des exigences commerciales inter-communautaires (utilisation de nomenclature CEAO; envoi de bandes magnéti-

ques reprenant les informations intéressant la communauté au point de vue des statistiques et des compensations financières).

Cette chaîne douanière à postériori qui fonctionne jusqu'à aujourd'hui repose sur une saisie décentralisée et un traitement centralisé.

La saisie des données est effectuée au Môle 2 et au Bureau des Entrées (D.T.A.I.) sur du matériel d'encodage (3742) utilisant la disquette comme support d'information (les cartes perforées sont abandonnées).

Une fois encodées, les diskettes sont envoyées au Centre Ordinateur des Ministères (C.O.M.) pour exploitation en local via un lecteur de diskettes. Le traitement s'effectue au «C.O.M.» où les diskettes sont lues et les informations traitées par la machine. A ce niveau, plusieurs étapes peuvent être notées:

- Le contrôle technique de la déclaration - C'est-à-dire que l'ordinateur, par le biais de ses programmes de contrôle, effectue une seconde recevabilité à savoir le contrôle formel des éléments de la déclaration. Ce contrôle respecte une certaine hiérarchie:

D'abord un contrôle de morphologie (présence, vocabulaire, amplitude, validité des codes et nomenclatures).

Ensuite, un contrôle d'adéquation (contrôle de compatibilité et de vraisemblance).

Les déclarations comportant des erreurs sont rejetées et celles qui sont valides en tous points passent au programme de calcul.

- Le programme de calcul est conçu de telle sorte qu'une déclaration valide est liquidée d'après les éléments fondamentaux de taxation (espèce, origine et valeur).

- Après le calcul, intervient l'édition des états et des bulletins de liquidations adressés aux déclarants (crédictaires en particulier) pour le règlement auprès du Trésorier Général.

- Ensuite et toujours dans le traitement, il y a la mise à jour de l'historique des déclarations traitées: mise



Par Amadou Diop
Chef du Bureau du Traitement
Automatique de l'Information
(B.T.A.I.)



à jour qui permet d'avoir à tout moment des statistiques sur les données traitées.

Il convient de noter que la chaîne de 1976, plus performante, mieux écrite et mieux documentée que celle de 1967, était cependant en légère régression fonctionnelle: Les liquidations jointes (L.J.) avaient sensiblement augmenté, suite à la dégradation de la précision de la nomenclature tarifaire réduite à 6 chiffres au lieu de 8.

Par ailleurs, les problèmes rencontrés par la Douane, notamment le retard dans l'émission de bulletin de liquidation, les navettes de correction trop longues et le manque de fiabilité des données statistiques, n'étaient pas résolus.

Pour pallier ces inconvénients découlant de tout système à posteriori, une équipe animée par M. Chaumont, Conseiller technique au Ministère des Affaires économiques d'alors, avait fait dès 1975, un diagnostic général du système d'information de la Douane.

Cette étude terminée en 1977 avait donné naissance à un projet informatique pour la Douane sénégalaise, dont la réalisation devait se faire en 2 phases.

LA PHASE 1 repose sur l'implantation d'un système de télétraitement (traitement à distance des données) en temps réel. Cette phase 1, dont les objectifs étaient l'amélioration des délais, et la rigueur des contrôles était caractérisée par la saisie-contrôle des déclarations par les Douaniers en temps réel, après enregistrement et avant visite, la détermination de la procédure de calcul par les Inspecteurs de visite, en temps réel et l'émission du bulletin de liquidation par la chaîne Douane, à la D.T.A.I., le lendemain de cette détermination.

Par la suite, les initiateurs du projet ont senti que la réalisation pratique poserait un certain nombre de problèmes.

D'abord, le système en temps réel est coûteux. En effet, la double connexion aux deux ordinateurs de la D.T.A.I. (C.O.M. et C.E.P.) nécessiterait deux unités de contrôle de ligne IBM 3704.

Ensuite, la présence d'au moins 2 ingénieurs hautement qualifiés en télétraitement était indispensable pour assurer la maintenance. (La D.T.A.I. ne dispose pas de spécialistes dans ce domaine).

Enfin, la réécriture de la chaîne

Douane devait être envisagée. Et puis de toute façon, cette phase 1 n'était pas à elle seule suffisante pour résoudre l'ensemble des problèmes.

En conséquence, la phase 2 devait suivre pour compléter le diagnostic, surtout pour étudier de façon approfondie les fonctions douanières non mécanisées (recevabilité, enregistrement, dédouanement, etc...)

LA PHASE 2 - Aussi, l'objectif de la phase 2 est double: Eliminer les délais de liquidation et établir de manière subtile la chaîne Douane-Trésor (surtout pour le respect des délais de paiement et la gestion des crédits).

L'originalité de cette phase 2 réside dans l'établissement d'une mécanisation à priori qui porte sur le circuit de la déclaration: Dépot, Recevabilité, enregistrement, Liquidation, Dédouanement, et les statistiques.

LE DEPOT - Il serait fait sous forme de chargement direct sur ordinateur après saisie et transmission avec comme moyen d'identification de la déclaration le numéro d'agrée en Douane suivi du numéro de Répertoire.

LA RECEVABILITE - Elle devait porter sur le contrôle formel, le contrôle des assiettes, des régimes, de la procédure, de la préliquidation, et surtout heureuse innovation, le contrôle des créditaires comme élément de recevabilité.

L'ENREGISTREMENT - Seules les déclarations recevables seront enregistrées et éditées par l'ordinateur. Les navettes de correction et la saisie sont confiées au Déclarant, qui devient le seul responsable des retards qu'il subit lorsque la déclaration comporte des erreurs.

LA LIQUIDATION - Elle est faite avant la visite sous forme de Préliquidation éditée sur le bon à enlever avant émission du Bulletin de liquidation.

LE DEDOUANEMENT - Il est la principale innovation de la phase 2. La cotation s'effectue sous forme de répartition, par tirage au sort, entre Inspecteurs de visite. Les déclarations qui présentent un minimum d'espérance de fraude, sont d'office admises pour conforme.

L'ordinateur procède à l'édition des listes de cotation, des listes de cotation bons à enlever et des registres M.T. 8

LES STATISTIQUES - La phase 2



devrait donc régler définitivement les retards des statistiques du Commerce extérieur, suite à la résolution des problèmes de délais de liquidation et des déclarations manquantes.

Le deuxième objectif de cette phase 2 était de rétablir la solidarité nécessaire entre la Douane et le Trésor en intégrant la gestion des crédits d'enlèvement dans les conditions de recevabilité de la déclaration.

En conséquence, avant qu'une déclaration ne soit enregistrée, la perception pourra vérifier si le plafond autorisé n'est pas dépassé et veiller au respect de l'échéance de 10 J. ainsi, en cas de retard de paiement, les visas sur les bons à enlever ultérieurs à présenter seraient refusés et en cas de dépassement de plafond, la procédure à crédit serait basculée au comptant. De cette façon, la dichotomie entre service d'assiette et service de recouvrement serait dépassée, dans l'intérêt du département des Finances.

Voilà, très schématique l'origine et l'évolution du «S.I.D.O.S.».

Malheureusement, cet ambitieux projet dont la réalisation pouvait apporter des solutions aux nombreux problèmes de l'Administration des Douanes, n'a existé en fait que dans l'esprit des initiateurs. Un certain nombre de blocages, notamment l'adoption par le Sénégal des nouveaux imprimés CEAO en 1978 a mobilisé une partie du Personnel de l'Administration des Douanes (pendant presque 3 ans, aux travaux préparatoires de cette nouvelle réforme. Cette nouvelle réforme a généré une nouvelle procédure de traitement informatique des déclarations: Phase 1 Améliorée entrée en vigueur depuis Avril 1982.

LE SYSTEME INFORMATIQUE ACTUEL - LA PHASE 1 «AMELIOREE»

Travaux préparatoires

La mise en œuvre de cette nouvelle procédure de traitement informatique des déclarations a nécessité la confection et l'aménagement d'un certain nombre de documents:

- les nouveaux formulaires de déclarations (De 25 modèles on passe maintenant à 4);
- la codification à 3 chiffres des Régimes (Douaniers, fiscaux et sta-

tistiques) avec comme conséquence la suppression des visas et précisions de Douane;

- la refonte des Droits de Porte (6 pour la position tarifaire et 2 pour la précision);

- l'édition d'un guide Pratique à l'usage des utilisateurs et d'un fiscal le portant codification des différents régimes;

- la révision complète des tables existantes (Pays créditaires, codes contribuables, etc...);

- la restructuration des sections, écritures des principaux bureaux de Douane;

- l'institution d'un système de préliquidation (consignation des droits et taxes) comme élément de contrôle de la recevabilité.

Tous ces aménagements, en fait, préfèrent et servent de transition à des techniques plus élaborées et mieux adaptées à l'évolution des échanges.

Procédure de Contrôle

Cette phase 1 améliorée, il est certain, a entraîné de profonds changements dans la procédure de contrôle. (Le traitement au niveau de la chaîne restant identique).

D'abord, c'est le déclarant, dans le système actuel, qui demande le bénéfice d'un régime déterminé et l'Inspecteur de visite n'a plus à faire des visas et précisions (liquidations Jointes - L.J.) sur les déclarations. Il vérifie si le régime demandé peut ou non être accordé.

Ensuite, l'institution de la préliquidation avec consignation provisoire des droits et taxes au niveau du Trésor, offre une certaine sécurité et une grande rapidité dans le recouvrement (bien qu'il y ait des disparités énormes entre les émissions Douanières et les Liquidations).

En effet, le Percepteur réclame les sommes consignées au bout de 10 jours, même si le bulletin de liquidation n'est pas encore édité. Par conséquent, certaines déclarations portées manquantes sur les listings et M.T.8 peuvent cependant être recouvrées par le Trésor.

Enfin, s'agissant du Tarif, un grand pas a été réalisé. Les renvois multiples, sources d'erreurs et de confusions, ont été remplacés par des précisions. Il est donc désormais possible de procéder à la liquidation automatique de tous les cas de taxation (hormis les régimes stabilisés).

Cependant, malgré la rigueur introduite dans le contrôle et tous les moyens mis en œuvre, un certain nombre d'anomalies, de difficultés persistent, des problèmes subsistent, notamment le **taux élevé de Rejets** après traitement par la machine (25%).

Les causes de ces rejets sont d'origines diverses.

Les déclarants

Les déclarations sont souvent mal remplies. Les directives de codification données dans le document **«Les nouvelles règles de procédure de Dédouanement»** ne sont pas respectées malgré les sanctions prévues à cet effet (et d'ailleurs ils ne paient pas).

La Recevabilité

Compte tenu du nombre et de la nature des rejets, il me semble que les contrôles ne sont pas du tout faits.

Pour la Visite, le contrôle de fond ne doit pas empêcher le contrôle de forme...

Quant à **la Saisie**, beaucoup d'anomalies sont constatées sur le code régime et les codes bureaux du fait de la reproduction automatique de certaines informations. Ces erreurs qui passent à travers la vérification indiquent qu'elle n'est pas faite ou mal faite.

Les Déclarations manquantes

Aussi longtemps que ce problème n'est pas résolu, la Direction de la Statistique ne pourra disposer de données fiables et dans un délai réduit. Ces informations générées par l'exploitation des déclarations en douane sont nécessaires pour les besoins de planification, d'investissement et de prises de décisions (correction des déséquilibres conjonctuels).

Les délais de liquidation

L'émission des Bulletins de liquidation intervient en moyenne 12 jours après la date d'enregistrement de la déclaration. Or le code des Douanes dans son article 104 stipule que le délai de paiement accordé aux bénéficiaires du crédit d'enlèvement est de 10 jours. L'idéal serait de parvenir à une émission dans un délai maximum de 48 heures pour permettre un recouvrement rapide



des créances de l'Etat, et éviter, par voie de conséquence les disparités énormes entre les liquidations et les recouvrements.

Le niveau des Recettes Douanières

Actuellement, les recettes douanières constituent 50% des recettes ordinaires du budget de fonctionnement de l'Etat. Or le budget de fonctionnement augmente tous les ans de 20 à 25%. Alors le problème qui se pose est de savoir si l'Administration des Douanes sera toujours en mesure de pouvoir fournir à l'Etat cette quote-part nécessaire surtout quand on sait à quel point la Douane est tributaire des aléas des échanges et combien la fiscalité est devenue prohibitive. L'élasticité des Recettes Douanières par rapport à la conjoncture n'est plus à démontrer, de sorte qu'une déflation de l'activité économique entraîne nécessairement une érosion tendancielle des Recettes.

Ce qu'il convient maintenant de faire, compte tenu de ce qui précède, c'est un important travail de réflexions et d'innovations afin de maîtriser tous les rouages de la procédure de dédouanement. L'on pensait, avec le démarrage de la phase 2, résoudre l'ensemble de ces problèmes. Mais il semble qu'un certain nombre d'options fondamentales auraient été remises en cause.

III. L'INFORMATIQUE DANS L'ADMINISTRATION DES DOUANES SENÉGAISES

Depuis 1978, et au cours des réunions de concertation et des discussions informelles entre la Douane, la D.T.A.I. et le Département, la mise en œuvre de la phase 2 revient souvent sur la sellette.

En effet, l'analyse des différents comptes rendus élaborés de 1978 à 1983 révèle que les options fondamentales de la phase 2 ont été remises en cause notamment l'abandon du traitement en temps réel, la restriction du champ d'application du projet l'abandon des terminaux chez les Transitaires, l'abandon du principe de contrôle de la situation des créditeurs comme l'une des conditions de la recevabilité des déclarations, l'abandon de la déclaration établie et imprimée en sortie ordina-

teur et l'abandon au cours de la réunion du 27 mars 1979, des principes de cotation des déclarations aux Inspecteurs et de l'Admission pour conforme.

Dans ces conditions, l'on doit se poser les questions de savoir que reste-t-il de la phase 2 originelle? Quels sont les facteurs de blocages? Quels sont les objectifs de la Douane sénégalaise en matière informatique?

Ce qui est certain, c'est que sur le plan du progrès scientifique et technique, l'automatisation est un bienfait. Elle oblige à concevoir beaucoup plus les problèmes dans leur ensemble, en luttant contre un certain empirisme et voir les choses avec plus de clarté et de rapidité.

Par ailleurs, l'action rénovatrice de la mécanisation et son influence sur les processus de pensée et de raisonnement, contribue à assurer la libération du Douanier.

En effet, la mécanisation d'un nombre imposant de contrôles (recevabilité - enregistrement, etc...) va permettre de s'adonner plus librement et plus intensément à des tâches plus nobles sur le plan intellectuel. Il sera aussi possible de procéder à la vérification, a priori des liquidations des changes, des exonérations, du suivi des régimes suspensifs, etc... et au redéploiement des effectifs, pourquoi pas?

Sur le plan de la **Recherche de la Fraude**, il serait nécessaire pour la Douane, de changer de tactique: la fraude «naturelle» est devenue «intellectuelle» d'où la nécessité d'une exploitation systématique et automatique des relevés contentieux des fichiers valeurs et des fichiers de fraudeurs récidivistes. Dans ce domaine, l'expérience des autres pays serait bénéfique: FNID (en France), CEDRIC (Angleterre), ALERT (Canada).

Concernant **les problèmes actuels** de la Douane sénégalaise (taux de rejets élevé - déclarations manquantes - délais de liquidation souvent longs - baisse tendancielle des Recettes, etc...), il est certain que la mécanisation a priori serait l'ultime recours. Une fois ces problèmes résolus, nous serions en mesure d'avoir des statistiques fiables.

En effet, les informations contenues dans la déclaration en Douane constituent un sous produit pour les statistiques du Commerce extérieur. Ces statistiques constituent un élément de direction de la plus

grande importance pour les autorités gouvernementales qui doivent avoir la possibilité d'être informés rapidement et fidèlement sur la balance commerciale et donc d'être en mesure d'apprécier les effets de la politique économique suivie.

Ces statistiques permettent aussi de mieux connaître les marchés extérieurs, l'évolution des prix mondiaux, les secteurs de l'activité économique à protéger, etc... Comment cela est-il possible si la Douane, pivot des échanges, n'exerce pas pleinement sa mission économique?

Cependant, l'écueil à éviter est de penser que l'informatique est la panacée qui permettra de résoudre tous les problèmes. L'ordinateur ne peut en aucune façon être comparé à un cerveau humain car, s'il a certaines fonctions logiques, il lui manque la principale: l'intelligence.

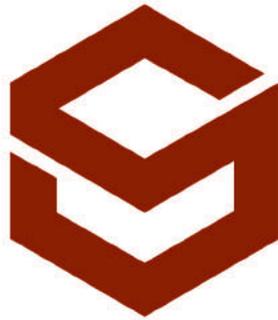
Il ne faudrait pas aussi penser que l'ordinateur va restreindre des prérogatives et toucher à des avantages de situation. C'est plutôt un outil d'appoint (exemple aide à la visite) qui ne doit pas être imposé mais librement consenti.

Ce qui est souhaitable, c'est d'arriver, à l'instar des autres pays Africains comme le Cameroun (PAGODE) et la Tunisie (SINDA), à une informatisation des principales fonctions douanières. Pour parvenir à cette fin, il faut redéfinir nos objectifs en matière informatique, préciser nos priorités et nos besoins, pour progressivement, dans le cadre d'un schéma Directeur, tendre vers leur réalisation.

Dans ce contexte, les déclarations en douane ne seront plus considérées comme des documents de saisie, mais comme des «out-puts» d'ordinateur représentant des documents polyvalents en ce sens qu'elles pourront être utilisées aussi bien dans le cadre de la CEAO (statistiques, compensations financières) que dans le cadre purement national si l'on veut tenir compte des spécificités propres à chaque pays.

Mais une révolution d'une telle ampleur ne peut être le fruit d'improvisations hâtives. Elle doit être préparée avec soin et s'accompagner d'une réforme des procédures et des structures administratives.

Par ce biais, l'Administration des Douanes deviendra une administration moderne, en harmonie avec une réalité économique et fiscale en perpétuelle évolution.



SERTEM

« Un acteur reconnu pour la qualité de ses ouvrages et le respect des standards internationaux, **prêt à relever tous les défis.** »



◆ Génie Civil

- Bâtiment : Construction d'immeubles de Résidences grand standing,
- Ouvrages en béton armé, structures métalliques,
- Voiries et réseaux divers,
- Corps d'état secondaires, etc...



◆ Électricité

- Etudes et Réalisations électriques en basse tension (installations domestiques),
- Moyenne Tension (Réseau MT, Equipement poste MT etc...)
- Electricité industrielle

Promoteur Constructeur

Dans le cadre de la diversification des ses activités, SERTEM, en collaboration avec d'autres sociétés du groupe, réalise également des programmes immobiliers de très grand standing en prenant en charge l'ensemble des prestations : recherche du terrain, conception des plans, recherche de financements et réalisation des travaux.

la passion du défi,
l'exigence de la qualité



NSIA VIE, votre Retraite assurée !

1. PROBLEMATIQUE : Avec quoi vivra le salarié après la retraite ?

Le niveau des pensions servies par les institutions de prévoyance classiques est nettement insuffisant eu égard à l'ancien revenu du retraité. Bon nombre de personnes deviennent des cas sociaux une fois qu'ils ont pris leur retraite après des années de dure labeur, parce que ne pouvant plus faire face aux dépenses (loyer, factures, scolarité, santé).

Et pourtant, des solutions pour vivre une retraite paisible existent !

Le proverbe africain qui dit que « **pendant la vieillesse on se chauffe avec le bois qu'on a ramassé pendant la jeunesse** » donne tout son sens au partenariat entre la Mutuelle de la douane en quête permanente de solutions pour accompagner ses membres et **NSIA-Vie Assurances**.

2- QUEL EST L'OBJET DE LA CONVENTION ?

Dans le cadre de l'amélioration de sa politique sociale, la Douane, en partenariat avec **NSIA Vie Sénégal**, a mis en place un système de retraite complémentaire par capitalisation pour pallier à l'insuffisance de la pension du Fonds National de Retraite (FNR) ; convention ayant pour objet de garantir par capitalisation la constitution et le service d'un capital à l'adhérent. Chaque mutualiste fixera librement ses cotisations en fonction de ses moyens et de ses objectifs.

3- COMMENT CELA FONCTIONNE ?

L'adhésion est ouverte à tout agent des Douanes, membre de la Mutuelle. Pour être admis à l'assurance, chaque Adhérent doit remplir un bulletin individuel d'adhésion. Ces bulletins permettent de recueillir pour chaque douanier adhérent les informations personnelles requises et les identités des ayants droits en cas de décès.

La cotisation minimale mensuelle est de 10 000 FCFA, soit 30 000 FCFA par trimestre prélevée sur la moitié du Fonds commun déjà cédée par le mutualiste au niveau du Fonds de Solidarité géré par la Mutuelle.

L'agent peut, s'il le désire augmenter sa cotisation trimestrielle. Cette cotisation est collectée par la Mutuelle qui se chargera de la reverser trimestriellement à **NSIA Vie** accompagnée de la liste nominative des adhérents concernés.

4- COMMENT SONT TENUS LES COMPTES ?

NSIA Vie ouvre pour chaque adhérent un compte individuel dans lequel sont versés au fur et à mesure les cotisations et les intérêts servis.

Le capital garanti à la retraite est, pour chaque adhérent, fonction de sa cotisation personnelle et de la durée de son contrat. Il peut être liquidé en une seule fois ou sous forme de rentes selon les options précisées par l'adhérent.

A la date de départ à la retraite, la **MUTUELLE** ou le douanier adresse à **NSIA Vie**, une demande de règlement accompagnée de l'exemplaire assuré du bulletin d'adhésion.

A la réception, la compagnie s'engage à traiter le dossier et à remettre au **douanier concerné**, et dans un délai **maximum de 15 jours**, le chèque de règlement ou le plan de liquidation sous forme de rentes.

En cas de décès, le capital constitué est reversé aux bénéficiaires désignés au contrat.



HORIZONTALEMENT

1-Appel réglementaire d'un agent des douanes enjoignant une ou plusieurs personnes de s'arrêter. **2.** Bénédiction que le Pape adresse au monde entier. Publie un ouvrage d'un créateur. **3.** Expriment un consensus collectif, sont tous du même avis. **4.** Exprime l'affirmation en réponse à une phrase négative. Organisation de la résistance palestinienne. Ancienne unité de compte de l'UE. **5.** S'efforcer de ruiner la réputation, l'autorité de ...Iridium symbolique. **6.** Embellit, rendit plus agréable. S'est acquitté de devoirs, d'obligations envers l'Etat. **7.** Union. Demi-gavroche. Chacune des douze divisions de l'année civile. **8.** Se tient auprès, seconde. Article défini. **9.** Supporté avec indulgence, accepte sans autorisation formelle. **10.** Déchargées d'une obligation de paiement, de tout ou partie de l'impôt.

VERTICALEMENT

I- En situation d'attente de dédouanement ou sous régime suspensif. **II.** Traces profondes creusées par les roues d'un véhicule. **III.** Diplôme commercial de haut niveau. Convention nationale. Service institué pour fournir de la main d'œuvre à l'effort de guerre allemand. **IV.** Le fait de porter à un chiffre inférieur, de diminuer l'importance. **V.** Fleuve d'Asie. Rivière de France affluent de la Dordogne. **VI.** Avec l'âge, elles grisonnent. Indique que le passage doit être exécuté trois fois. **VII.** Poisson d'eau douce rouge doré. Clause d'une vente permettant au vendeur de racheter la chose vendue en remboursant le prix de son acquisition et les frais. **VIII.** Rivière et département. Moitié de robe. Voyelles. **IX.** Nouveau Testament. Dépourvu de caractère militaire ou religieux, respectueux des rapports de la bonne société. **X.** Rendre plus sûr, mettre à l'abri de certaines indiscretions.

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2					■					
3						■		■		
4			■				■			
5								■		
6					■					
7			■			■				
8								■		
9		■							■	
10										■

LE FRAUDEUR

Lors d'une poursuite à vue d'un convoi de véhicules, les agents confièrent la garde du premier véhicule saisi et son conducteur au préposé B et continuent la poursuite. Subitement le conducteur se plie en deux en gémissant.
 _ Chef, j'ai des maux de ventre, permettez-moi de m'allonger sur la banquette, dit-il à l'agent. Avec l'accord de ce dernier, il se couche sur le siège avant du véhicule. Tout en se tordant de douleur, il réussit à nouer les fils de contact et parvint à démarrer le véhicule et échapper à la vigilance de l'agent le laissant sur place tout penaud.

AU RESTAURANT

Nous sommes en plein mois de Ramadan. A l'heure de pause, le jeûneur accompagne son collègue chrétien au restaurant du coin. Ce dernier, servi, commence à déguster son plat lentement. Le jeûneur l'observe avec convoitise et soudain lui dit:
 _ Mon cher, on dirait que tu n'aimes pas les légumes. Tu ne manges ni le chou, ni la carotte encore moins le manioc.
 Aussitôt, il se tourna vers la restauratrice et commanda le même plat.





DÉTENTE

HORIZONTALEMENT

1. Aux commandes d'un véhicule, d'une machine. **2.** Assouplit la volonté, l'esprit critique. De naissance. **3.** Refuser toute reconnaissance. Auxiliaire de police. **4.** A ordonner pour en faire la part de l'Etat. Les autres ne sont pas loin. Pilote de ligne. **5.** Démonstratif à retourner. Hallucinogène puissant. Monnaie bulgare. **6.** Mets asiatique. Liquide organique ou ce qu'il y a de plus substantiel. Société anonyme. **7.** Trou de boulin .Petit ruisseau. **8.** Corps simple, solide, gris foncé. Qui observe les convenances, les usages. - **9.** Occasionne des frais importants, des charges. **10.** Convertir une information sous une forme chiffrée utilisable par un système informatique.

VERTICALEMENT

I- Accord officiel passé entre Etats, écrit qui témoigne de la réalité de cet accord. **II.** Contient de l'opium ou en a l'odeur, le goût. Son objectif, un monde de paix. **III.** Refus d'un grand pays de l'Est. Système électronique de connexion d'un ordinateur à une ligne de télécommunication. **IV.** Comme fer avec une conviction absolue. La première personne de la Trinité. **V.** Monnaie d'un pays voisin non convertible. Château sur l'Indre. Infinitif. **VI.** Contre la règle, l'usage. Compositeur russe. **VII.** Pièces de bois supportant la quille d'un navire en construction. Poignard malais. **VIII.** Fin anglaise ou Ecole. Tunique de l'œil. **IX.** Formations ayant une composition et des fonctions déterminées. **X.** Telle une déclaration régulièrement établie et accompagnée des documents obligatoires.

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2						■				
3					■					
4				■				■		
5			■				■			
6				■				■		
7		■				■			■	
8					■					
9									■	
10										■

L'AVARE

Le vieux Birima, avare jusqu'aux os, tombe dans le puits du village. L'un de ses fils, le premier sur les lieux lui dit:

- Papa, donne-moi la main, je te sors de là.

- Non! répondit le pater.

Un autre de ses fils arrive.

- Papa, c'est moi votre cadet, donne-moi la main.

Nouveau refus du vieux.

On fait appel à son fils aîné qui arrive en courant et dit:

- Papa, voici ma main, prends la et je te fais sortir.

- D'accord! répondit le vieux, toi au moins, tu as compris, tous les autres n'ont que le mot donne-moi à la bouche.

LE PIÉTON

Sur la route Dahra-Linguère, distante de 40km, les agents rencontrent un piéton tout en sueurs.

- Montez gorgui, on vous dépose à Linguère, proposa l'agent au volant du véhicule.

- Non merci! C'est gentil mais je suis trop pressé.



Seigneurie®

Vos Solutions Peinture

PEINTURE
INDUSTRIELLE



PEINTURE
GAMME DECO



PEINTURE
MARINE



PEINTURE
AUTOMOBILE



PEINTURE
BOIS



PEINTURE
MARINE



HELIOTAN



XYLOPHENE



SGS

WHEN YOU NEED TO BE SURE

Le Groupe SGS, leader mondial de l'Inspection, du Contrôle, de l'Analyse et de la Certification

Nos principaux domaines d'activités:

- Pétrole, Gaz et Produits Chimiques
- Agriculture
- Mines et Minerais
- Environnement
- Inspections Industrielles
- Analyses d'Eau
- Certification et Formation Qualité, Hygiène, Sécurité, Santé
- Services Gouvernementaux
- Supervision d'Infrastructures
- Inspections Portuaires
- Gestion échantillons
- Audit
- Certification



SGS, implantée au Sénégal depuis 1987, compte plus de 180 collaborateurs et 6 laboratoires.

SGS Sénégal SA

26-28 Rue Félix Faure
BP 2734 Dakar, Sénégal,
Tél/Fax : (+221) 33 849 43 43
(+221) 33 849 43 33

SGS Gambia

Branch LTD N°71 Dobson Street
1st floor Banjul, The Gambia
Tél.: (+220) 422 70 89 / (+220) 713 39 00

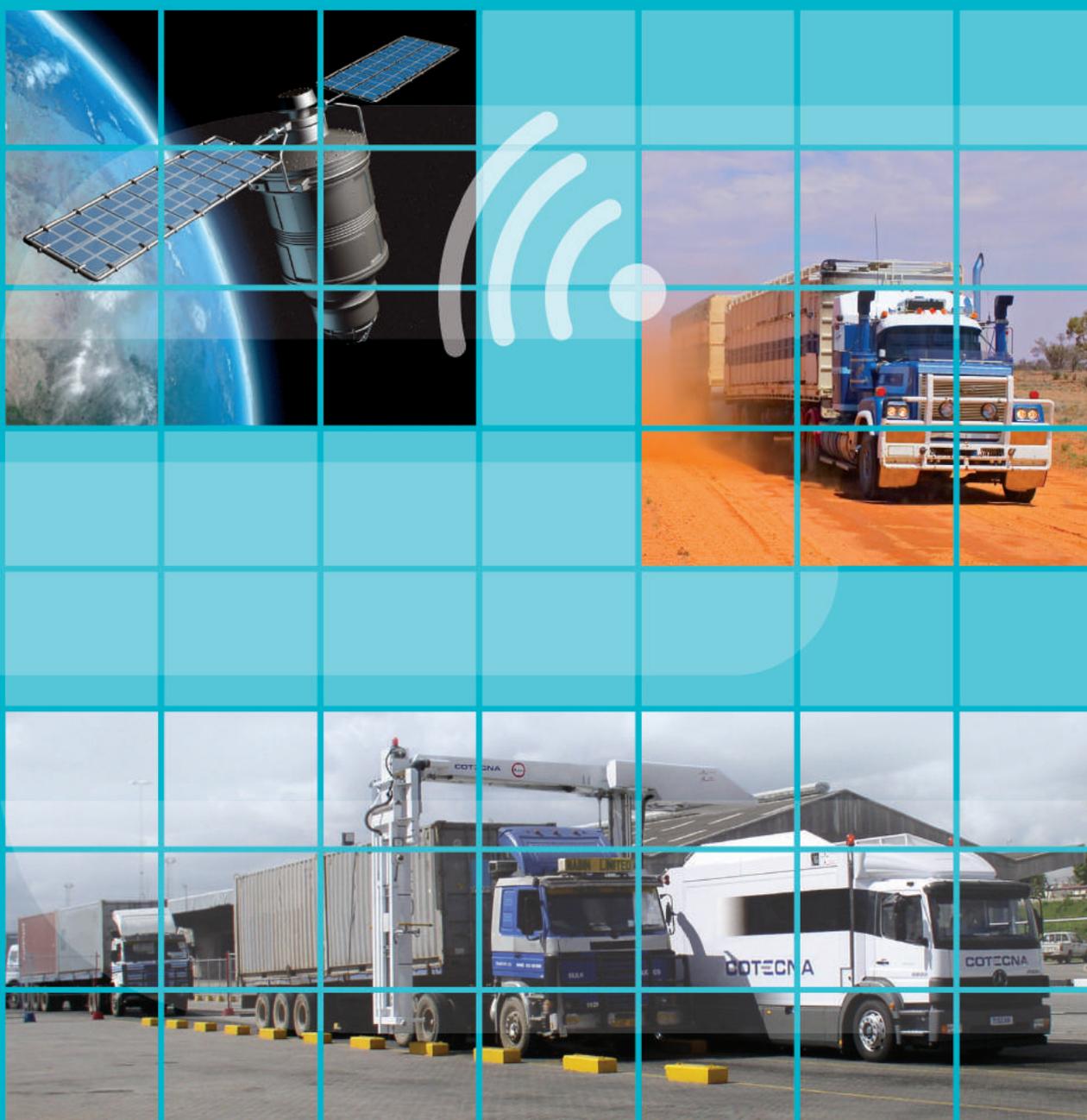
SGS Guinée Bissau

SGS Sénégal S.A : Succursale BISSAU
Rue Mariam Gouabi 45 Bissau, Guinée Bissau
Tél.: (+245) 536 38 60 - (+245) 580 33 56

COTECNA

Partenaire stratégique de la Douane,
Cotecna propose des services innovants, efficaces et performants :

- Inspection douanière,
- Contrôle par scanner,
- Gestion et analyse du risque,
- Système de suivi électronique du transit,
- Etc.



5, Avenue Carde – 3ème Etage – BP 11853 Dakar Peytavin
Tél +221 33 849 49 59 – Fax 33 842 34 85

www.cotecna.com